

## Table des matières

	Pages
Rapport du Directeur général .....	2
Certification des états financiers .....	11
Lettre d'envoi .....	12
Opinion du Commissaire aux Comptes .....	13
États financiers	
État de la performance financière .....	15
État de la situation financière .....	16
Variations de l'actif net/situation nette .....	17
Tableau des flux de trésorerie .....	18
Exposé des méthodes comptables .....	19
Notes concernant les états financiers .....	23
Exposé des objectifs .....	23
Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées ....	24
Informations à l'appui de l'état de la performance financière .....	25
Informations à l'appui de l'état de la situation financière .....	27
Informations à l'appui des variations de l'actif net/situation nette .....	37
<b>Exécution du budget programme</b>	
Tableau 1 – État de la performance financière par fonds .....	45
Tableau 1.1 – Dépenses – Fonds général .....	46
Tableau 2 – Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds général .....	47
Tableau 2.1 – Utilisation du budget programme 2010-2011 – Contributions fixées .....	48
Tableau 2.2 – Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds bénévoles .....	49
Tableau 3 – Règlement d'engagements d'exercices antérieurs – Contributions fixées .....	50
Tableau 4 – État des dépenses par bureau – Fonds général .....	51

## Rapport du Directeur général

1. J'ai le plaisir de présenter le rapport financier de l'OMS pour l'exercice 2010-2011. Il permet aux États Membres et aux autres partenaires de voir comment les fonds apportés ont été alloués et utilisés, tant en ce qui concerne le budget programme approuvé que les autres fonds gérés par l'Organisation. Le rapport couvre le budget effectif total, toutes sources de fonds confondues, les contributions fixées et les contributions volontaires, d'un montant de US \$4,540 milliards, telles que notées par la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé (WHA62.9). Le rapport sur l'appréciation de l'exécution du budget programme (document A65/28) contient une analyse plus approfondie de l'utilisation des fonds au cours de l'exercice 2010-2011 et des résultats obtenus.
2. Cette introduction présente les principaux points concernant les recettes, les dépenses, les actifs et les passifs, exposés plus en détail dans les états financiers, les notes et les tableaux qui suivent, ainsi que le contexte de la situation financière actuelle.
3. Le rapport financier contient des informations sur le fonds général, qui représente le budget programme, mais aussi sur trois autres fonds ou groupes de fonds. Les fonds hors du budget programme sont les suivants :
  - i) le fonds d'entreprise, qui couvre principalement les achats effectués pour le compte des États Membres ;
  - ii) le fonds fiduciaire, dont l'Organisation se sert pour gérer des recettes et des dépenses pour le compte d'autres entités consolidées dans les états financiers de l'OMS ; et
  - iii) le fonds d'affectation spéciale, qui inclut d'autres fonds, comme le fonds immobilier et le fonds pour la sécurité, qui servent à financer ces dépenses à plus long terme.
4. Les recettes et les dépenses pour chacun de ces quatre fonds sont présentées en détail dans le Tableau 1.
5. L'actif et le passif de l'Organisation sont également indiqués et le rapport contient des informations sur les flux de trésorerie et les titres, ce qui permet au lecteur de connaître la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2011.
6. La mise en œuvre totale du Système mondial de gestion a aussi beaucoup facilité l'application complète des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Les premiers états financiers entièrement conformes aux IPSAS seront préparés pour l'exercice 2012. Le Système mondial de gestion a également permis de présenter dans ce rapport des données plus actuelles et plus exactes. En ce qui concerne la présentation des données, il n'y a plus de décalage entre les bureaux de pays, les bureaux régionaux et le Siège car toutes les écritures sont désormais passées en temps réel dans un système unique. Les responsables de toute l'Organisation ont accès à une série cohérente de données qui permet de suivre l'exécution du budget programme.
7. Le rapport financier est soumis conformément à l'article 34 de la Constitution et à l'article XIII du Règlement financier. Les états financiers, les méthodes comptables et les notes concernant les états financiers ont été établis conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière de l'OMS, et aux normes comptables du système des Nations Unies. Les composantes statutaires du rapport financier ont été vérifiées par le Commissaire aux Comptes de l'Organisation, dont l'opinion figure ci-après.

## SITUATION FINANCIÈRE : LES POINTS MARQUANTS

### Résumé

8. En 2010-2011, les produits se sont élevés au total à US \$4,848 milliards, comme indiqué dans le Tableau 1 ci-dessous (chiffre de l'exercice 2008-2009 : US \$3,859 milliards). Les produits couvrent les recettes comptabilisées, hors du budget programme, dans le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire. Les principaux éléments sont une somme de US \$179 millions au titre des achats remboursables ainsi que des recettes correspondant aux partenariats hors du budget programme, comme le Partenariat Halte à la tuberculose, le Service pharmaceutique mondial, le

Partenariat Faire reculer le paludisme ou le Réseau de métrologie sanitaire. Les produits totaux tiennent également compte de l'impact de l'évolution des provisions constituées pour faire face à l'éventuel non-recouvrement des contributions fixées et des contributions volontaires.

9. Les charges totales, pour l'ensemble des fonds, compte tenu d'une contribution en nature de US \$485 millions notée ci-dessous comme dépense, s'élevaient à US \$4,593 milliards.

**Tableau 1. Situation financière : les points marquants – Ensemble des fonds  
(US \$ millions)**

	Budget programme 2010-2011	Budget programme 2008-2009
Contributions au budget programme	3 844	3 559
Contributions en nature	485	126
Total des contributions au budget programme	4 329	3 685
Achats remboursables	179	54
Recettes hors du budget programme	216	71
Évolution de la provision pour non-recouvrement des contributions	71	(51)
Recettes financières	53	100
Total des recettes, toutes sources confondues	4 848	3 859
Total des dépenses	4 593	3 960
Excédent/(déficit) net	255	(101)

10. Comme indiqué au Tableau 2, les contributions inscrites dans le budget programme pour 2010-2011 s'élevaient au total à US \$3,844 milliards (chiffre de l'exercice 2008-2009 : US \$3,559 milliards), dont US \$945 millions de contributions fixées des États Membres et US \$2,899 milliards de contributions volontaires. Ce chiffre ne tient pas compte des contributions volontaires en nature (principalement des dons de vaccins), comptabilisées pour la même somme comme recettes et comme dépenses.

11. Pour 2010-2011, les dépenses inscrites dans le budget programme s'élevaient au total à US \$3,866 milliards (contributions en nature non comprises). Un montant supplémentaire de US \$32 millions a été transféré au fonds pour la sécurité et au fonds immobilier, conformément à la décision prise par l'Assemblée mondiale de la Santé dans ses résolutions WHA63.6 et WHA63.7 respectivement. Le déficit net entre les recettes et les dépenses inscrites dans le budget programme approuvé était donc de US \$54 millions.

**Tableau 2. Situation financière : les points marquants – budget programme  
(US \$ millions)**

	Budget 2010-2011	Budget 2008-2009
Contributions fixées	945	940
Contributions volontaires	2 899	2 619
Contributions au budget programme <sup>a</sup>	3 844	3 559
Utilisation totale du budget <sup>a</sup>	3 866	3 774
Excédent/(déficit) net du budget programme	(22)	(215)
Transferts au fonds pour la sécurité et au fonds immobilier	(32)	0
Résultat net (transferts compris)	(54)	(215)

<sup>a</sup> Contributions en nature non comprises.

Pour plus de précisions sur l'exécution du budget programme, voir le Tableau 2, page xx.

## Solde des fonds

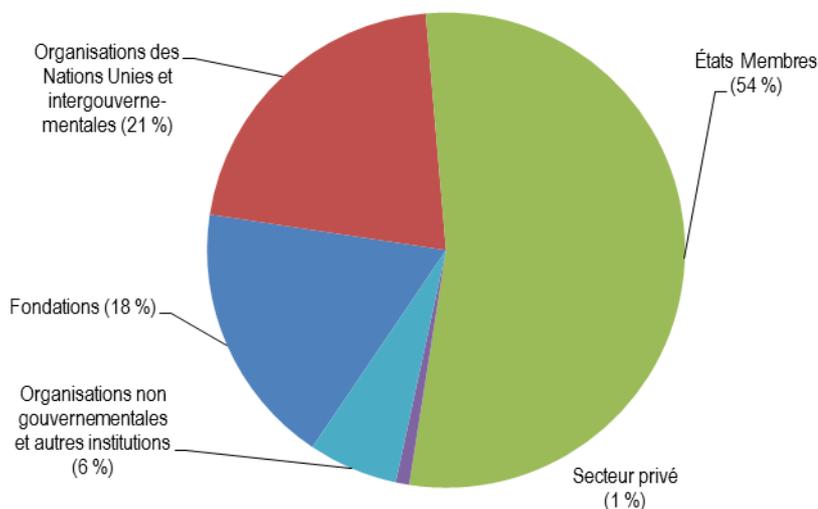
12. L'état financier ci-dessous, relatif à l'évolution des actifs nets/de la situation nette, indique le solde des fonds à la fin de l'exercice financier, auparavant appelé « solde à reporter ». La terminologie et le format sont maintenant conformes aux IPSAS. L'état financier indique le solde des fonds concernant le budget programme au 31 décembre 2011 (dont US \$1,483 milliard pour les fonds bénévoles). Ce solde n'a presque pas varié par rapport à celui indiqué fin 2009, qui était de US \$1,432 milliard. Ces fonds correspondent à des accords enregistrés en 2010-2011 pour l'utilisation de contributions en 2012-2013 et, dans certains cas, au cours de l'exercice suivant. Sur ce solde, une somme de US \$131 millions servira à régler les engagements pris en 2010-2011 et les dépenses correspondantes seront comptabilisées au cours de l'exercice 2012. Il est prévu d'utiliser le reste du solde pour financer les plans de travail en 2012-2013. Cependant, le montant pour les programmes de base de l'OMS à l'intérieur du budget programme s'élevait à US \$900 millions, soit US \$300 millions de moins qu'au 31 décembre 2009, mais le solde à reporter pour les fonds bénévoles destinés aux partenariats et aux programmes spéciaux à l'intérieur du budget programme a augmenté. Il est inquiétant de constater que la répartition des fonds disponibles dans l'Organisation reste inégale et n'est pas toujours optimale compte tenu des besoins.

13. Il existait d'autres soldes au titre des fonds accumulés au 31 décembre 2011 : US \$46 millions détenus pour le fonds d'affectation spéciale, réservés à des placements dans l'immobilier et la sécurité, US \$146 millions pour les achats remboursables, principalement pour le compte du Gouvernement libyen, et US \$118 millions détenus pour le compte de partenariats hors du budget programme.

## Recettes en 2010-2011

14. Les contributions volontaires se sont élevées au total à US \$3,069 milliards, dont US \$2,899 milliards pour le budget programme (fonds général). En outre, un montant de US \$488 millions a été reçu sous la forme de contributions de biens et services en nature. Compte non tenu des contributions en nature, les contributions volontaires ont augmenté de 17 % par rapport à 2008-2009. Les États Membres ont versé 54 % des contributions volontaires et en restent donc la principale source. Les sommes versées par les Nations Unies et les organisations intergouvernementales ont représenté 21 % des contributions volontaires. Le reste des contributions volontaires a été versé à l'Organisation par les fondations (18 %), les organisations non gouvernementales et autres institutions (6 %) et le secteur privé (1 %). Les contributions volontaires du secteur privé provenaient principalement du Kobe Group (pour le Centre de l'OMS à Kobe) et de laboratoires pharmaceutiques afin de faciliter la distribution de leurs contributions en nature.

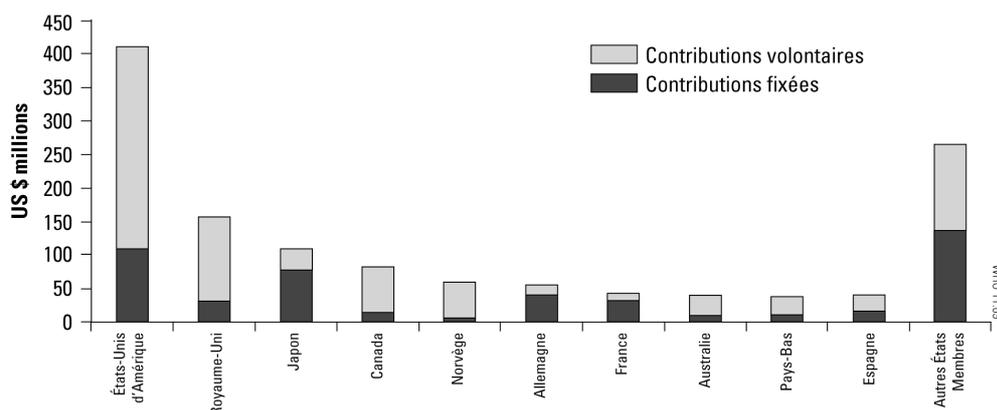
Figure 1. Sources de contributions volontaires



15. Un grand nombre de contributions volontaires sont à objet désigné, souvent destinées à des projets précis, et sont assorties de différentes obligations pour l'établissement de rapports dans le cadre des résultats planifiés dans le budget programme. L'annexe au présent rapport (document A65/29 Add.1) présente en détail toutes les contributions volontaires comptabilisées en 2010-2011.

16. Les contributions des États Membres (contributions volontaires et contributions fixées) s'élèvent au total à US \$2,568 milliards (soit 64 % des contributions volontaires et des contributions fixées). Les 10 premiers États Membres contributeurs sont présentés ci-dessous.

**Figure 2. Contributions des États Membres, 2010-2011  
(US \$ millions)**



17. Les recettes non fixées provenant des États Membres s'élevaient à US \$150 millions. L'Assemblée de la Santé a approuvé, sur ce fonds, les ouvertures de crédits suivantes pour l'exercice en cours : US \$15 millions pour le budget ordinaire (résolution WHA62.9), US \$22 millions pour le Fonds immobilier (résolution WHA63.7), et US \$10 millions pour le Fonds pour la sécurité (résolution WHA63.6). Après ces ouvertures de crédits et le remboursement du fonds de roulement et des emprunts internes, il y avait sur ce compte un mouvement négatif net de US \$8 millions (voir la Note 6.2 pour plus de précisions). Ces recettes provenaient principalement du recouvrement d'arriérés de contributions fixées, et le taux de recouvrement des contributions fixées pour l'exercice en cours reste bon. Le solde de clôture de ce compte était de US \$24 millions au 31 décembre 2011.

## Dépenses en 2010-2011

18. Les dépenses s'élevaient au total à US \$4,593 milliards. Les dépenses engagées pour l'exécution du budget programme ont atteint US \$3,866 milliards, compte non tenu des dépenses comptabilisées au titre des contributions en nature. La Figure 3 présente une synthèse des dépenses par poste et la Figure 4 une synthèse des dépenses par bureau. Les Tableaux 1 à 4 présentent en détail les dépenses par poste, par bureau et par objectif stratégique.

19. À l'échelle mondiale, les traitements constituent le premier poste de dépense et représentent 46 % du budget programme. Au Siège, cette proportion est encore plus élevée et atteint 49 %, en grande partie à cause du renforcement du franc suisse. Les dépenses relatives aux traitements correspondent au coût total de l'emploi du personnel (traitement de base, ajustement de poste et tous les autres types de prestation (par exemple pensions et assurances) payés par l'Organisation). Le coût des bourses est également inclus dans les dépenses de personnel.

20. Les services contractuels sont le deuxième poste de dépense (14 %). Ils correspondent au coût des contrats passés avec des experts et des prestataires de services qui aident l'Organisation à atteindre ses objectifs tels qu'ils sont planifiés. Il s'agit principalement d'accords pour l'exécution de travaux ou de contrats de consultants passés avec des personnes chargées de mener à bien des activités pour le compte de l'Organisation. Les services contractuels incluent également les activités de recherche médicale.

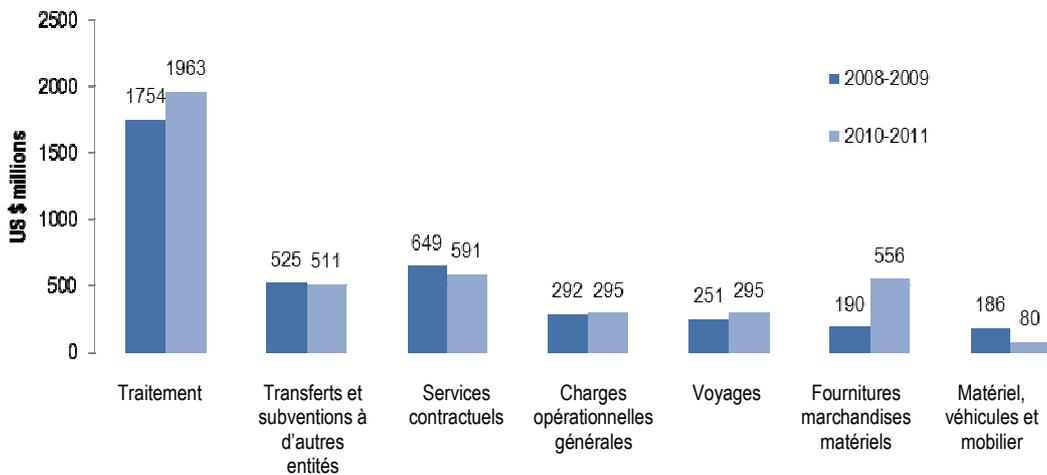
21. Les transferts et les subventions à d'autres entités représentaient 12 % des dépenses totales, les montants les plus importants allant à la Région africaine et à la Région de la Méditerranée orientale (voir le Tableau 4). Ces sommes correspondent à des contrats signés avec des entités nationales (principalement des ministères de la santé) pour mener à bien des activités conformes au budget programme. Une grande partie de ces dépenses ont été consacrées au renforcement des capacités dans les pays.

22. Les voyages représentaient 7 % des dépenses de l'OMS, soit une somme de US \$295 millions, sur le budget programme 2010-2011. Environ 48 % de ce montant correspondaient à des voyages de membres du personnel et 52 % aux frais de voyage de participants à des réunions et de conseillers (délégués des États Membres et personnel hors du Secrétariat) qui ne font pas partie du personnel de l'OMS. Les dépenses relatives aux voyages englobent le coût des billets d'avion, les indemnités journalières de subsistance et les autres coûts liés aux voyages mais n'incluent ni les voyages statutaires pour congé dans les foyers et ni les voyages relatifs aux études des enfants, qui sont inclus dans les dépenses de personnel.

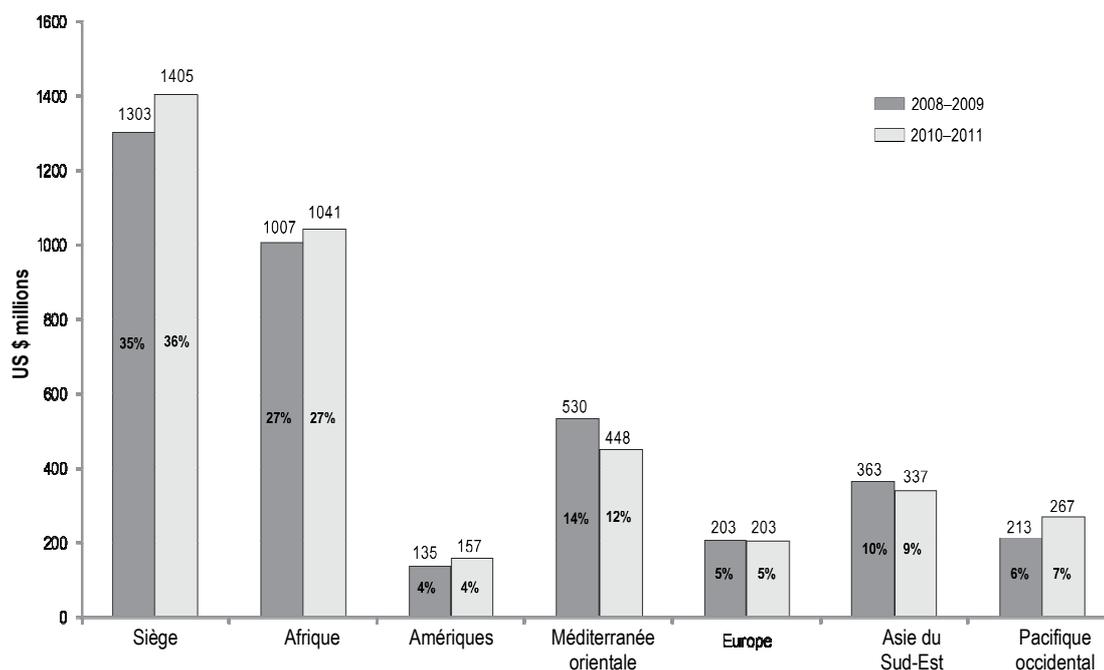
23. Les dépenses liées aux fournitures, aux marchandises et aux matériels englobent principalement les fournitures médicales achetées et distribuées par l'Organisation. Elles ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison d'un don de vaccins (contribution en nature) d'une valeur de US \$458 millions.

24. La rubrique des charges opérationnelles générales (5 %) correspond aux coûts d'exploitation de l'OMS, notamment pour les services essentiels et les autres frais de bureau, principalement au niveau local. Le matériel, les véhicules et le mobilier ne représentaient que 2 % environ des dépenses totales de l'OMS, chiffre beaucoup plus bas que lors des exercices antérieurs.

**Figure 3. Dépenses inscrites dans le budget programme par catégorie (US \$ millions)**



**Figure 4. Dépenses inscrites dans le budget programme par bureau (contributions en nature non comprises) (US \$ millions)**



## ACTIFS

25. À la fin de l'exercice, le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à US \$248 millions, US \$2,714 milliards supplémentaires étant détenus sous forme de placements. La plupart des sommes ont été investies à court terme afin que des liquidités soient immédiatement disponibles pour répondre aux besoins programmatiques. Certains fonds servant à financer le passif à plus long terme sont investis dans des titres, conformément aux recommandations du Comité consultatif sur les Placements. Le solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie duquel pouvaient disposer les programmes de l'OMS pour leurs activités s'élevait à US \$1,325 milliard. Le montant des liquidités détenues par l'OMS pour le compte d'autres entités (le Programme africain de lutte contre l'onchocercose, l'ONUSIDA, la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) et le Centre international de Calcul) en vertu d'accords administratifs s'élevait à US \$747 millions. En outre, le montant des liquidités et des placements correspondant au fonds de l'assurance-maladie du personnel s'établissait à US \$528 millions, le reste correspondant à d'autres éléments du passif de l'OMS. Voir la Note 5.1 pour plus d'informations.

26. Le rendement des placements a été très faible au cours de l'exercice – le rendement financier net a été de US \$24 millions – en raison d'une baisse des taux d'intérêt sur le dollar, qui ont approché 0 % au cours de l'exercice, dans un contexte de crise financière mondiale. La politique de placements prudente de l'OMS vise à préserver le capital, mais elle a entraîné une diminution du rendement des placements, les taux d'intérêt étant extrêmement faibles. À cela s'ajoutent des pertes au change principalement dues à la baisse brutale de la valeur du dollar des États-Unis et, par conséquent, aux différences entre les taux de change utilisés à des fins comptables et les taux de change réels.

27. Les montants portés aux comptes débiteurs correspondent aux sommes dues par les États Membres au titre des contributions fixées et celles dues par les donateurs au titre de contributions volontaires. Les contributions fixées à recevoir, paiements rééchelonnés compris, s'élèvent au total à US \$110 millions, somme bien plus satisfaisante que celle de US \$191 millions au 31 décembre 2009. Pour l'ensemble de l'exercice 2010-2011, le taux de recouvrement des contributions fixées s'élevait à 93 % (voir le document A65/29 Add.1).

28. Le montant total des contributions volontaires à recevoir a considérablement augmenté, passant de US \$404 millions au 31 décembre 2009 à US \$898 millions au 31 décembre 2011. Cette augmentation est due à un nouvel enregistrement d'accords signés en 2010-2011, pour un montant total de US \$546 millions dû lors d'exercices futurs. Ce montant est comptabilisé comme créance et

comme recette différée et réparti dans les catégories courantes et non courantes alors qu'auparavant il n'était ni enregistré ni rapporté. La comptabilisation de ces sommes permet de faire apparaître les recettes futures, aide l'Organisation à planifier ses recettes, rend la situation financière de l'Organisation plus claire et est exigée par les IPSAS. À réception, ces recettes différées seront considérées comme recettes pour l'exercice en cours et pourront alors servir à financer des dépenses. Après déduction de US \$546 millions de créances, celles-ci ont baissé par rapport à l'exercice précédent (de US \$404 millions en 2008-2009 à US \$351 millions en 2010-2011), situation qui s'explique par le fait que l'Organisation suit de plus près les créances non réglées. Le Tableau 4 de l'annexe au rapport financier (document A65/29 Add.1) indique les contributions volontaires à recevoir par donateur.

## **PASSIFS**

### **Recettes différées, avances et provisions pour créances douteuses**

29. Les recettes différées, d'un montant de US \$546 millions, sont enregistrées comme recettes pour les exercices futurs (voir également le paragraphe 25 sur les créances dans la rubrique « Actifs » et le Tableau 3 de l'annexe au rapport financier (document A65/29 Add.1). La valeur totale des contributions des États Membres reçues en avance s'établissait à US \$70 millions (voir la Note 5.8), somme qui sera considérée comme des recettes en 2012. Comme pour les exercices précédents, l'OMS a créé une provision correspondant à l'ensemble des contributions non réglées par les États Membres. Pour la première fois, l'Organisation a également constitué une provision sur les contributions volontaires auparavant comptabilisées comme recettes mais dont le recouvrement est maintenant considéré comme douteux. Si, historiquement, les donateurs ont toujours réglé toutes leurs contributions volontaires, il est apparu au cours de cet exercice qu'un montant total de US \$10,1 millions pourrait ne pas être perçu et une provision a donc été constituée en conséquence.

### **Passifs du personnel**

30. Selon les dernières projections actuarielles, le montant total nécessaire pour régler les passifs actuels et futurs relatifs aux avantages du personnel s'établissait à US \$151 millions. Ces passifs correspondent aux sommes accumulées pour régler les montants dus au titre des congés annuels, de l'allocation de rapatriement et des frais de déménagement du personnel quittant l'Organisation. Au 31 décembre 2011, les sommes accumulées par l'Organisation au titre de ces passifs s'élevaient au total à US \$82 millions. Un plan a été établi pour augmenter ce montant afin de couvrir progressivement le déficit au cours des 14 prochaines années.

31. L'Organisation a également un passif correspondant aux prestations de l'assurance-maladie du personnel à payer actuellement et à l'avenir. Cette assurance rembourse, selon des règles strictes et dans certaines limites, les frais médicaux des membres du personnel en activité et retraités et des personnes à leur charge. L'évaluation actuarielle du passif futur, qui a augmenté ces dernières années, atteignait US \$1,237 milliard fin 2011. Cette augmentation s'explique à la fois par la hausse des dépenses de santé et par la proportion croissante de retraités par rapport aux membres du personnel en activité. Pour couvrir ce passif futur, l'OMS dispose de US \$439 millions et le déficit s'élève à US \$798 millions. Afin de constituer une provision à long terme pour garantir le financement total de ce passif, une modification du taux de contribution à l'assurance-maladie a été approuvée en 2011, ce qui a une incidence tant sur l'Organisation que sur les participants.

## **RISQUES DE CHANGE**

32. Le pouvoir d'achat du budget programme approuvé pour 2010-2011 a diminué en raison de l'appréciation du franc suisse. Il s'agit d'une tendance ancienne dont il a déjà été fait état dans des rapports précédents. Des contrats à terme sur les monnaies ont été conclus pour protéger la valeur du budget programme 2012-2013 en cas de nouvelle appréciation du franc suisse, mais ces contrats ne permettent pas d'éviter à plus long terme les conséquences de l'érosion du pouvoir d'achat du dollar des États-Unis, monnaie dans laquelle sont versées à l'OMS la majorité des contributions (fixées et volontaires). En 2010-2011, certains programmes ont dû ajuster leurs plans pour honorer tous leurs engagements envers le personnel. L'impact de l'appréciation du franc suisse sur les projections des dépenses salariales pour 2012-2013 a contribué aux réductions d'effectifs au Siège, qui ont débuté en 2011 afin de refléter plus exactement les budgets approuvés pour l'exercice à venir.

## **FRAIS ADMINISTRATIFS**

33. Les fonctions administratives de l'OMS sont regroupées sous l'objectif stratégique 13, qui vise à assurer les services nécessaires pour faciliter l'exécution des programmes. Quelques autres fonctions administratives, notamment les services du Conseiller juridique, la vérification intérieure des comptes et les services de traduction, sont couvertes par l'objectif stratégique 12.

34. Le financement des frais administratifs de l'OMS provient actuellement de quatre sources :

1. Le budget ordinaire de l'OMS (contributions fixées) ;
2. Les dépenses d'appui aux programmes (commission perçue sur les contributions volontaires, voir explication ci-dessous) ;
3. Les sommes perçues au titre de services administratifs assurés pour les entités hébergées (UNITAID, ONUSIDA, Centre international de Calcul, Programme spécial PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales) ; et
4. Le prélèvement en rapport avec l'occupation des postes (montant prélevé sur les traitements du personnel, toutes sources de fonds confondues, sauf pour les entités hébergées qui versent une somme à l'OMS au titre des services administratifs, voir explication ci-dessous).

### **Dépenses d'appui aux programmes**

35. Les dépenses d'appui aux programmes, instituées par l'Assemblée mondiale de la Santé en 1973 (résolution WHA34.17), correspondent à une commission de 13 % sur chaque contribution volontaire, qui sert à couvrir les frais administratifs liés à la mise en œuvre du projet financé par cette contribution. Comme l'a noté le Conseil exécutif au cours du débat sur le financement des frais administratifs pendant sa session extraordinaire sur la réforme de l'OMS, en novembre 2011,<sup>1</sup> le taux moyen du prélèvement pour les dépenses d'appui aux programmes est tombé à environ 7 % en raison d'un nombre croissant d'exceptions tendant à appliquer des pourcentages plus bas (par exemple pour la poliomyélite, les situations d'urgence et les dispositions spéciales concernant les achats). Ce niveau de prélèvement ne suffit pas à couvrir les frais administratifs engagés pour mettre en œuvre les projets financés par les contributions volontaires.

### **Prélèvement en rapport avec l'occupation des postes**

36. En raison de la réduction du pourcentage du prélèvement au titre des dépenses d'appui aux programmes et d'un recours plus intensif à ce prélèvement, comme indiqué ci-dessus, en 2008-2009, on a admis qu'une autre source de financement devenait nécessaire. Tous les partenariats et programmes doivent désormais s'acquitter d'une somme égale à un pourcentage fixe des traitements bruts du personnel (8,5 %), appelée « prélèvement en rapport avec l'occupation des postes ». Cette mesure, entrée en vigueur en janvier 2010, a remplacé le prélèvement de 2 % destiné à financer la formation du personnel et celui de 2,5 % du « fonds des dépenses communes », destiné à payer la part de l'OMS dans les dépenses de l'ensemble du système des Nations Unies. Les montants collectés ont servi à financer les dépenses générales directes les plus étroitement liées à l'occupation des postes par les membres du personnel (coûts de l'espace de bureaux, de la maintenance, des services informatiques et de la formation du personnel et de la sécurité du personnel qui a beaucoup augmenté, les dépenses du système commun pour la sécurité étant beaucoup plus élevées.

37. Pour 2010-2011, les frais administratifs se sont élevés au total à US \$570,8 millions, dont US \$422,6 millions pour l'objectif stratégique 13. Une somme de US \$148,2 millions supplémentaires provenait du prélèvement en rapport avec l'occupation des postes. Ce prélèvement est inclus dans le coût des traitements bruts comptabilisé pour l'ensemble des objectifs stratégiques et, pour éviter un

---

<sup>1</sup> Voir le procès-verbal des quatrième et cinquième séances de la session extraordinaire du Conseil exécutif de novembre 2011.

double compte, il ne figure donc pas dans le tableau relatif à l'exécution pour l'objectif 13 (voir aussi la Note 6.9 b)). En 2008-2009, les dépenses engagées au titre de l'objectif 13 s'élevaient à US \$508 millions, et US \$58 millions supplémentaires provenaient du fonds pour les dépenses communes. Comme l'a demandé le Conseil exécutif lors de sa session extraordinaire,<sup>1</sup> une étude sera menée pour déterminer les frais administratifs dans l'ensemble de l'Organisation et proposer d'autres mécanismes de financement durable.

## CONCLUSION

38. Les recettes et les dépenses de l'OMS ont atteint des niveaux exceptionnellement élevés au cours de l'exercice 2010-2011. Toutefois, des difficultés sont apparues en raison de la répartition inégale des recettes par rapport aux dépenses et aux besoins du budget programme.

39. La situation financière de l'OMS est compliquée : l'approbation du budget programme n'entraîne pas automatiquement son financement total et une grande partie du financement est à objet désigné. Le financement à objet désigné permet aux donateurs d'être sûrs que les sommes qu'ils versent serviront à des projets dont ils ont convenu, mais il limite les possibilités de l'Organisation d'allouer le financement selon ses priorités, ce qui signifie que certains départements ou bureaux qui ont besoin de financer du personnel ne sont pas toujours satisfaits. L'augmentation des dépenses en 2010-2011 s'explique en partie par une augmentation des coûts qui est attribuable à l'inflation et à l'évolution de taux de change, notamment à la dépréciation de certaines des principales monnaies dans lesquelles l'OMS est financée par rapport à sa principale monnaie de dépense, le franc suisse. Il faut d'urgence prêter attention à ce déséquilibre structurel des monnaies pour éviter que l'Organisation ne soit confrontée à des difficultés financières pendant l'exercice en cours et afin qu'elle puisse trouver des solutions durables pour les exercices à venir.

Dr Margaret Chan  
Directeur général



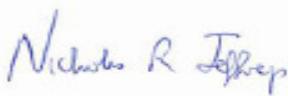
Genève, le 8 mars 2012

---

<sup>1</sup> Voir la décision EBSS2(3).

## Certification des états financiers

Les états financiers, les notes concernant les états financiers et les tableaux sont approuvés.



Nicholas R. Jeffreys  
Contrôleur financier

Dr Margaret Chan  
Directeur général

Le 8 mars 2012



भारत के नियंत्रक - महालेखापरीक्षक  
COMPTROLLER & AUDITOR GENERAL OF INDIA

VINOD RAI

N° 1560-IR/3-2011  
Le 27 mars 2012

**LETTRE D'ENVOI**

**Madame/Monsieur le Président de la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé  
Organisation mondiale de la Santé  
Genève  
Suisse**

**Madame/Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de présenter à la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé une copie certifiée conforme des états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011, ainsi que mon opinion sur lesdits états.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

**Vinod Rai  
Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde  
Commissaire aux Comptes**

## **Opinion du Commissaire aux Comptes**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT**

#### **À l'Assemblée mondiale de la Santé**

#### **Rapport sur les états financiers**

Nous avons vérifié le rapport financier de l'Organisation mondiale de la Santé, où figurent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de la performance financière, les variations de l'actif net/situation nette, le tableau des flux de trésorerie, l'exposé des méthodes comptables, les notes concernant les états financiers et les Tableaux 1 à 4 pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011.

#### **Responsabilité de la direction concernant les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation équitable des états financiers conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Elle doit notamment concevoir, mettre en place et suivre un contrôle interne permettant l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, choisir et appliquer des principes comptables appropriés et déterminer des estimations comptables appropriées en la circonstance.

#### **Responsabilité du Commissaire aux Comptes**

Nous devons exprimer, sur la base de notre vérification des comptes, une opinion sur les présents états financiers. Notre vérification des comptes a été effectuée conformément aux Normes d'audit internationales qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser la vérification pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du Commissaire aux Comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à l'évaluation des risques, nous évaluerons le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures de vérification appropriées en la circonstance, mais non

dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification des comptes comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Nous estimons que les données que nous avons obtenues à l'issue de la vérification sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

Notre opinion est que les états financiers présentent équitablement, à tous égards, la situation financière de l'Organisation mondiale de la Santé au 31 décembre 2011 ainsi que l'état de la performance financière et les mouvements de trésorerie pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

En outre, notre opinion est que les opérations de l'Organisation mondiale de la Santé dont nous avons eu connaissance ou que nous avons contrôlées dans le cadre de notre travail de vérification ont, sur tous les points importants, été conformes au Règlement financier de l'OMS et aux Règles de Gestion financière.

Conformément à l'article XIV du Règlement financier, j'ai également soumis un rapport détaillé sur la vérification des états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé.

[Signé]



**Vinod Rai**  
**Contrôleur et Vérificateur général des Comptes de l'Inde**  
**Commissaire aux Comptes**  
**New Delhi, Inde**

**27 mars 2012**

## États financiers

### Organisation mondiale de la Santé

#### État de la performance financière

Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2011  
(en US dollars)

	Notes	2010–2011	2008–2009
<b>Produits</b>			
Contributions fixées des États Membres	4,2	945 114 400	940 124 310
Recouvrements nets/(provisions) pour créances douteuses	5,10	71 214 511	(51 214 139)
Contributions volontaires	4,3	3 068 776 545	2 618 527 583
Contributions volontaires de biens et services en nature	4,4	487 591 404	126 490 981
Achats remboursables	4,5	179 008 153	53 678 321
Autres produits opérationnels	4,6	41 935 770	71 501 694
Recettes financières	4,7	53 462 824	100 025 380
<b>Total des produits</b>		<b>4 847 103 607</b>	<b>3 859 134 129</b>
<b>Charges</b>			
Dépenses liées au personnel	4,8	1 935 108 508	1 763 424 134
Fournitures, marchandises et matériels		706 373 844	214 188 468
Services contractuels		650 258 791	657 707 939
Transferts et subventions à d'autres entités		514 452 770	525 186 395
Voyages		317 998 869	255 591 911
Charges opérationnelles générales		345 324 177	317 645 790
Matériel, véhicules et mobilier		93 760 543	207 807 250
Frais financiers	4,7	29 345 847	19 050 235
<b>Total des charges</b>		<b>4 592 623 349</b>	<b>3 960 602 121</b>
<b>Excédent/(déficit) total pour l'exercice</b>		<b>254 480 258</b>	<b>(101 467 992)</b>

*L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.*

## Organisation mondiale de la Santé

### État de la situation financière

Au 31 décembre 2011  
(en US dollars)

	Notes	2010-2011	2008-2009
<b>ACTIFS</b>	<b>5,18</b>		
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,1	248 295 136	303 834 547
Placements	5,1a	2 713 833 801	2 109 071 801
Comptes débiteurs - courants	5,2	747 812 022	553 954 842
Créances du personnel	5,3	9 805 637	18 489 838
Paiements anticipés	5,4	1 567 910	10 434 832
Intérêts à recevoir	5,5	2 017 729	7 943 075
<b>Total - Actifs courants</b>		<b>3 723 332 235</b>	<b>3 003 728 935</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Comptes débiteurs - non courants	5,2	265 332 190	46 784 658
Dépôts	5,4	362 303	274 302
Terrains et constructions	5,6	97 950 420	97 950 420
<b>Total - Actifs non courants</b>		<b>363 644 913</b>	<b>145 009 380</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>4 086 977 148</b>	<b>3 148 738 315</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Contributions reçues en avance	5,8	100 728 551	86 480 970
Recettes différées - courantes	5,8	321 397 775	
Comptes créditeurs	5,9	32 287 143	32 706 196
Provision pour créances douteuses	5,10	119 923 818	191 138 329
Autres passifs courants	5,11	36 538 901	186 298 431
Passifs interentités	5,12	746 723 082	513 099 744
<b>Total - Passifs courants</b>		<b>1 357 599 270</b>	<b>1 009 723 671</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts à long terme	5,13	21 007 421	22 542 079
Montants accumulés pour financer les avantages du personnel	5,14	81 875 366	47 650 032
Assurance-maladie du personnel	5,15	527 818 250	450 906 103
Recettes différées - non courantes	5,8	224 896 093	
<b>Total - Passifs non courants</b>		<b>855 597 130</b>	<b>521 098 213</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>2 213 196 400</b>	<b>1 530 821 884</b>
<b>ACTIFS NETS</b>		<b>1 873 780 748</b>	<b>1 617 916 430</b>
<b>ACTIFS NETS/SITUATION NETTE</b>			
<b>Actifs nets/réserves</b>			
Fonds propres des États Membres engagés dans des immobilisations	6.1a	76 792 400	75 408 341
<b>Excédents/(déficits) cumulés</b>			
<b>Non soumis à restrictions (États Membres)</b>			
États Membres - budget ordinaire		3 847 124	(55 409 733)
États Membres - autres		192 399 034	57 777 485
<b>Total - Non soumis à restrictions (États Membres)</b>		<b>196 246 158</b>	<b>2 367 752</b>
<b>Soumis à restrictions</b>			
Fonds bénévoles		1 482 565 742	1 432 435 490
Fonds fiduciaire		118 176 448	107 704 847
<b>Total - Soumis à restrictions</b>		<b>1 600 742 190</b>	<b>1 540 140 337</b>
<b>Total des excédents/(déficits) cumulés</b>		<b>1 796 988 348</b>	<b>1 542 508 089</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS/SITUATION NETTE</b>		<b>1 873 780 748</b>	<b>1 617 916 430</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS/SITUATION NETTE</b>		<b>4 086 977 148</b>	<b>3 148 738 315</b>

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

## Organisation mondiale de la Santé

### *Variations de l'actif net/situation nette*

*Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2011  
(en US dollars)*

	Notes	Solde d'ouverture	Mouvements en 2010-2011	Solde de clôture
<b>Actifs nets/réserves</b>				
Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations	6.1a	75 408 341	1 384 059	76 792 400
<b>Excédents/(déficits) cumulés</b>				
<b>Non soumis à restrictions (États Membres)</b>				
États Membres - budget ordinaire				
Contributions fixées		(111 394 116)	68 459 451	(42 934 665)
Recettes non fixées provenant des États Membres	6,2	32 202 907	(8 347 516)	23 855 391
Fonds de péréquation des impôts	6,3	(7 218 524)	(855 079)	(8 073 602)
Fonds de roulement	6,4	31 000 000		31 000 000
Total - États Membres - budget ordinaire		<u>(55 409 733)</u>	<u>59 256 856</u>	<u>3 847 124</u>
États Membres - autres fonds				
Fonds d'affectation spéciale	6,5	28 827 418	17 658 650	46 486 067
Fonds d'entreprise	6,7	28 950 068	116 962 899	145 912 967
Total - États Membres - autres fonds		<u>57 777 485</u>	<u>134 621 549</u>	<u>192 399 034</u>
<b>Total - Non soumis à restrictions (États Membres)</b>		<u>2 367 752</u>	<u>193 878 405</u>	<u>196 246 158</u>
<b>Soumis à restrictions</b>				
Fonds bénévoles		1 432 435 490	50 130 252	1 482 565 742
Fonds fiduciaire	6,8	107 704 847	10 471 601	118 176 448
<b>Total - Soumis à restrictions</b>		<u>1 540 140 337</u>	<u>60 601 853</u>	<u>1 600 742 190</u>
<b>Total des excédents/(déficits) cumulés</b>		<u>1 542 508 089</u>	<u>254 480 258</u>	<u>1 796 988 348</u>
<b>Actifs nets/situation nette à la fin de l'exercice</b>		<u><u>1 617 916 430</u></u>	<u><u>255 864 317</u></u>	<u><u>1 873 780 748</u></u>

*L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.*

## Organisation mondiale de la Santé

### Tableau des flux de trésorerie

Pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2011  
(en US dollars)

	2010-2011	2008-2009
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
<i>Excédent ou déficit</i>	254 480 258	(101 467 992)
Augmentation/(diminution) des fonds propres des États Membres engagés dans des immobilisations	1 384 059	1 666 479
<i>Mouvements sans effet de trésorerie</i>		
(Augmentation)/diminution des créances	(193 857 180)	7 270 903
(Augmentation)/diminution des créances du personnel	8 684 201	16 607 431
(Augmentation)/diminution des dépenses réglées par anticipation	8 866 922	(819 987)
(Augmentation)/diminution des créances non courantes	(218 547 533)	(21 768 354)
Augmentation/(diminution) des dépôts	(88 000)	(274 302)
Augmentation/(diminution) des contributions reçues en avance	14 247 581	27 181 582
Augmentation/(diminution) des recettes différées - courantes	321 397 775	
Augmentation/(diminution) des dettes	(419 054)	(264 407 049)
Augmentation/(diminution) de la provision pour créances douteuses	(71 214 511)	51 214 139
Augmentation/(diminution) des autres passifs	(149 759 531)	162 219 653
Augmentation/(diminution) des sommes accumulées pour couvrir les avantages du personnel	34 225 335	(734 058)
Augmentation/(diminution) des recettes différées - non courantes	224 896 093	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>234 296 416</b>	<b>(124 978 033)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition de placements	(604 762 000)	138 118 286
Intérêts à recevoir	5 925 346	16 147 879
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de placement</b>	<b>(598 836 655)</b>	<b>155 932 644</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Passifs interentités	233 623 338	(132 261 065)
Passif de l'assurance-maladie du personnel	76 912 147	67 296 364
Remboursement d'emprunts	(1 534 658)	(1 666 479)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>309 000 827</b>	<b>(66 631 180)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(55 539 412)</b>	<b>(35 676 569)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>303 834 547</b>	<b>339 511 116</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>248 295 136</b>	<b>303 834 547</b>

L'exposé des méthodes comptables et les notes font partie intégrante des états financiers.

## ***Exposé des méthodes comptables***

### **1.1 Base de préparation et de présentation des états financiers**

Les méthodes comptables et les pratiques financières sont conformes aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS.<sup>1</sup> En l'absence de dispositions explicites du Règlement financier et des Règles de Gestion financière, ce sont celles des normes comptables du système des Nations Unies qui sont applicables. Les états financiers, les notes qui les accompagnent et les tableaux sont tous établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Les présents états financiers ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation et au principe du coût historique, dans le cadre d'une comptabilité sur la base du fait générateur.

Les états et tableaux financiers, ainsi que les notes et les tableaux qui les accompagnent, sont établis en dollars des États-Unis.

Les Normes comptables du système des Nations Unies (révision VIII) autorisent l'application progressive des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). L'OMS a donc adopté progressivement les IPSAS, qu'elle appliquera totalement à compter de 2012. Au cours de l'exercice 2010-2011, l'OMS a appliqué totalement les normes suivantes :

<b>IPSAS 2</b>	Tableaux des flux de trésorerie
<b>IPSAS 4</b>	Effets des variations des cours des monnaies étrangères
<b>IPSAS 6</b>	États financiers consolidés et individuels – comptabilité des entités contrôlées
<b>IPSAS 14</b>	Événements postérieurs à la date de reporting
<b>IPSAS 23</b>	Produits des opérations sans contrepartie directe (impôts et transferts)

L'OMS a estimé que les normes suivantes n'étaient pas actuellement applicables à l'Organisation :

<b>IPSAS 7</b>	Participations dans des entreprises associées
<b>IPSAS 8</b>	Participations dans des coentreprises
<b>IPSAS 10</b>	Information financière dans les économies hyperinflationnistes
<b>IPSAS 11</b>	Contrats de construction
<b>IPSAS 16</b>	Immeubles de placement
<b>IPSAS 22</b>	Présentation d'informations financières sur le secteur des administrations publiques
<b>IPSAS 26</b>	Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie
<b>IPSAS 27</b>	Agriculture.

### **1.2 Comptabilisation des produits (produits opérationnels)**

**Contributions fixées** – Les produits provenant des contributions fixées des États Membres et Membres associés en ce qui concerne le budget effectif 2010-2011 sont comptabilisés sur la base du fait générateur selon le barème approuvé par l'Assemblée de la Santé. Conformément au paragraphe 7.1 du Règlement financier, en attendant la réception des contributions, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement, puis par des emprunts internes sur les réserves de trésorerie disponibles de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Une provision est toutefois établie pour tenir compte des retards dans le recouvrement des contributions ; elle correspond au montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2011. L'augmentation/la diminution nette de la provision pour l'exercice en cours est indiquée dans l'état de la performance financière. Lorsque des arriérés de contributions sont réglés, les montants servent d'abord au remboursement des emprunts internes, puis au remboursement des emprunts provenant du fonds de roulement. Conformément au paragraphe 7.3 du Règlement financier, les versements d'arriérés de contributions dus par les États Membres qui ne sont pas nécessaires pour rembourser les emprunts auprès du fonds de

---

<sup>1</sup> Note : Le Règlement financier et les Règles de Gestion financière ont été amendés et renumérotés, conformément à la résolution WHA62.6, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

roulement ou les emprunts internes sont portés au crédit des recettes non fixées des États Membres.

Membres nouveaux – Les produits provenant des contributions des Membres nouveaux font l'objet du paragraphe 6.11 du Règlement financier.

**Contributions volontaires** – Les contributions volontaires sont comptabilisées sur la base du fait générateur. Pour qu'un actif puisse être comptabilisé avant la réception des fonds, les deux parties doivent signer un accord officiel de financement. Lorsque la totalité de la somme est payable d'avance, les recettes correspondant au financement prévu dans l'accord sont comptabilisées à la signature. Si la réception des fonds est prévue à une date déterminée et repose sur un accord signé, les recettes différées correspondantes sont inscrites dans l'état de la situation financière (voir la Note 5.8). Au cours de l'exercice précédent, aucune écriture n'a été passée pour enregistrer les recettes différées. Ce changement de méthode est rendu nécessaire par l'application des IPSAS. Cette modification fait à la fois augmenter les actifs (créances) et les passifs (recettes différées).

**Compte spécial de frais généraux** – Le compte spécial de frais généraux est crédité des recettes relatives aux dépenses engagées au titre des contributions volontaires au cours de l'exercice 2010-2011, conformément à la résolution WHA34.17. Au cours de l'exercice 2008-2009, les recettes du compte spécial de frais généraux avaient été perçues au titre des contributions volontaires.

**Contributions de biens et services en nature** – Les contributions de biens et services en nature reçues par l'OMS sont traitées comme des produits et des charges et sont comptabilisées selon leur valeur sur le marché.

**Activités productrices de recettes – Fonds de roulement des ventes** – Ces produits sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue et comptabilisés dans le fonds d'entreprise.

### 1.3 Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont enregistrés à leur valeur de réalisation. Conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière en vigueur, l'OMS a créé une provision totale pour tenir compte des retards dans le versement des contributions par les États Membres. Une provision pour créances douteuses sur les contributions volontaires a été créée au 31 décembre 2011 – voir la Note 5.10.

### 1.4 Provisions et passif éventuel

L'OMS constitue une provision correspondant à toutes les obligations actuelles dont le règlement nécessitera probablement une sortie de ressources et dont la valeur peut raisonnablement être estimée. Les provisions sont comptabilisées comme charge pour la période prise en considération et un passif correspondant est inscrit dans l'état de la situation financière. Le passif éventuel correspond toutefois à des sorties de ressources potentielles futures qui ne répondent pas aux critères d'une provision (il n'est pas probable et ne peut pas être raisonnablement estimé). Si un passif éventuel n'est pas considéré comme très improbable, il doit être indiqué dans les notes accompagnant les états financiers.

### 1.5 Immeubles et matériel

Les terrains et les bâtiments sont comptabilisés à leur valeur historique et ne sont pas amortis. Les dépenses engagées pour l'achat de matériel sont comptabilisées en totalité pendant l'exercice où ce matériel a été acquis. Un inventaire est établi et la valeur totale du matériel dont le prix d'acquisition est égal ou supérieur à US \$2500 est indiquée dans les notes. Les gains ou les pertes découlant de l'aliénation d'immeubles ont été comptabilisés comme produits opérationnels.

### 1.6 Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont comptabilisés comme dépenses sur la base du fait générateur. De la même manière, les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement sont tous comptabilisés.

sur la base du fait générateur. Selon les évaluations actuarielles, les sommes actuellement disponibles ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des dépenses futures.

### 1.7 Caisse des Pensions

L'OMS est membre de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux membres du personnel des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées par capitalisation. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

### 1.8 Risques financiers

L'Organisation est exposée à certains risques financiers, dont le risque de change et le risque de crédit, et, pour couvrir le risque de change, elle a recours à des contrats à terme sur les monnaies. Conformément à l'article 11.1 du Règlement financier, les fonds qui ne sont pas nécessaires pour des versements immédiats peuvent être placés. Tous les placements sont effectués dans le cadre des politiques en la matière approuvées par le Directeur général. Ces politiques sont examinées régulièrement par le Comité consultatif sur les placements qui est composé de spécialistes des placements de l'extérieur. Le Comité formule régulièrement des recommandations à l'intention du Directeur général. Les placements sont de différents types :

- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis** – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.
- **Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis** – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.
- **Placements en actions en dollars des États-Unis** – Conformément à la politique de placements approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

**Risque de change** – L'Organisation perçoit des contributions volontaires et des contributions fixées et effectue des paiements dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. Elle est exposée au risque de change résultant des fluctuations du cours des monnaies. Les gains et les pertes au change lors de l'achat ou de la vente de monnaies, la réévaluation des soldes de trésorerie et toutes les autres différences de change sont ajustés au niveau des fonds et comptes participant à la répartition des intérêts dans le cadre du plan général des placements de l'OMS.

**Risque de crédit** – Le risque de crédit lié aux contributions des donateurs et aux autres comptes débiteurs est abordé plus haut, dans la note sur les comptes débiteurs.

L'Organisation n'est exposée à aucun risque important concernant les liquidités ou les prix.

**Conversion des opérations effectuées dans d'autres monnaies** – La conversion en dollars des États-Unis des opérations exprimées dans d'autres monnaies est effectuée au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies, applicable au moment de l'opération. L'actif et le passif dans d'autres monnaies sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies le premier jour du mois où le rapport est établi. Les gains ou les pertes réalisés ou non réalisés à la suite du règlement et de la réévaluation des opérations de change sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

### 1.9 Fonds de péréquation des impôts

Conformément à la résolution WHA21.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé portant création du fonds de péréquation des impôts, les contributions de tous les Membres sont réduites du montant perçu au titre de l'imposition du personnel. Pour déterminer la réduction des contributions à appliquer dans le cas des Membres concernés, le fonds de péréquation des impôts est crédité des recettes de l'imposition du personnel, les montants crédités étant affectés aux Membres au prorata de leurs contributions pour l'exercice concerné. Dans le cas des Membres qui imposent leurs ressortissants, ou d'autres personnes imposables, sur les émoluments versés par l'OMS, les sommes portées au crédit du Membre sont diminuées du montant estimatif des impôts prélevés par lui. Les montants imputés sont utilisés par l'Organisation pour couvrir le remboursement des impôts payés par les fonctionnaires concernés, conformément à la résolution WHA21.10.

### 1.10 Économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs

Les engagements non réglés des exercices antérieurs sont réglés pendant l'exercice en cours, conformément au Règlement financier. Les différences au moment du règlement sont portées au débit/crédit du fonds concerné.

### 1.11 Comptabilité par fonds

Méthode de classement des ressources en catégories (par fonds) afin de déterminer leur provenance et leur utilisation. La création de ces fonds permet de mieux rendre compte des recettes et des dépenses. Le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire assurent une ventilation correcte des recettes et des dépenses. Les virements entre fonds qui entraîneraient une double comptabilisation de recettes et/ou de dépenses sont éliminés au moment de la consolidation. Les virements à l'intérieur d'un fonds, concernant par exemple les dépenses d'appui aux programmes à l'intérieur du fonds général, sont également éliminés. Les quatre types de fonds sont définis plus en détail ci-après.

**Fonds général** – Les comptes regroupés dans ce fonds servent à faciliter l'exécution du budget programme. Le fonds général comprend les comptes suivants :

- les contributions fixées des États Membres,
- les recettes non fixées provenant des États Membres,
- le fonds de péréquation des impôts,
- le fonds de roulement
- les fonds bénévoles (de base, spécifiques et des partenariats),
- le compte spécial de frais généraux (également appelé « Dépenses d'appui aux programmes »).

**Fonds d'affectation spéciale** – Les comptes regroupés dans ce fonds correspondent aux virements du fonds général ou à des crédits ouverts par l'Assemblée de la Santé. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'affectation spéciale comprend les comptes suivants :

- le fonds immobilier,
- le fonds pour la sécurité,
- le fonds pour la technologie de l'information,
- le fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire,
- le fonds pour l'occupation des postes.

**Fonds d'entreprise** – Ce fonds regroupe les comptes qui produisent des recettes d'autofinancement. Les recettes et les dépenses comptabilisées dans ce fonds ne figurent pas dans le budget programme. Le fonds d'entreprise comprend :

- le fonds de roulement des ventes,<sup>1</sup>
- le compte spécial pour les concessions,
- le compte pour les polices d'assurance,
- les achats,
- les autres activités d'autofinancement.

**Fonds fiduciaire** – Ce fonds regroupe les actifs détenus par l'OMS en tant que dépositaire ou agent d'exécution pour autrui et dont elle ne peut pas se servir pour financer ses programmes. Il s'agit de partenariats administrés par l'OMS et dont le budget n'est pas approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé. De la même manière, les activités servant à financer le passif de l'Organisation à long terme sont gérées par l'intermédiaire de ce fonds. Ce fonds ne peut pas servir à financer le fonctionnement et ne contribue pas au budget programme 2010-2011. Le fonds fiduciaire comprend les comptes suivants :

- l'assurance-maladie du personnel,
- le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac,
- le Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose,
- le Secrétariat du Partenariat Faire reculer le paludisme,
- le Réseau de métrologie sanitaire,
- le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant,
- le Comité permanent de la nutrition.

## Notes concernant les états financiers

### 2. *Exposé des objectifs*

- 2.1 L'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé énoncé à l'article 1 de la Constitution est « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ».
- 2.2 Pour atteindre cet objectif, l'Organisation exerce les fonctions énumérées à l'article 2 de la Constitution.
- 2.3 Le onzième programme général de travail, 2006-2015, approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé dans la résolution WHA59.4, fixe le cadre général du budget programme pour l'exercice 2010-2011. La résolution WHA62.11 précise le cadre du plan stratégique à moyen terme 2008-2013, et les budgets qui s'y rapportent.
- 2.4 En mai 2009, la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, dans sa résolution WHA62.9, a noté un budget effectif total de US \$4,540 milliards ouvert pour l'exercice 2010-2011 et a noté que le montant des contributions volontaires nécessaires pour couvrir les dépenses estimées non couvertes par les contributions nettes des Membres s'élevait à US \$3,596 milliards.

---

<sup>1</sup> Conformément aux résolutions WHA22.8 et WHA55.9 de l'Assemblée de la Santé, ce fonds est alimenté par le produit des ventes de publications et de certificats internationaux de vaccination et par les recettes réalisées sur les films, vidéos, DVD et autres moyens d'information. Il sert à couvrir les dépenses afférentes à la production ou à l'impression.

### 3. *Présentation des états financiers des entités consolidées et non consolidées*

#### 3.1 Entités non consolidées

L'OMS assure des services administratifs pour plusieurs entités. Chacune de ces entités établit l'ensemble de ses états financiers, qui font l'objet d'une vérification distincte. Les cinq entités suivantes disposent de leurs propres organes directeurs et ne sont pas contrôlées par l'Assemblée mondiale de la Santé :

- Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID)
- Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- Centre international de Calcul (CIC)
- Programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC).<sup>1</sup>

#### 3.2 Entités consolidées

L'OMS administre de nombreux partenariats mondiaux pour la santé ou y participe et possède quelques programmes spéciaux et dispositifs de collaboration, qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'Organisation et figurent, à ce titre, dans le budget programme 2010-2011, dans le segment « programmes spéciaux et dispositifs de collaboration ». Dans le rapport financier, les activités mises en œuvre par l'OMS sont consolidées dans le fonds général. Après révision début 2010, les activités figurant dans le segment « programmes spéciaux et dispositifs de collaboration » du budget sont les suivantes :

- Alliance pour la recherche sur les politiques et les systèmes de santé
- Commission du Codex Alimentarius
- Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé
- Collaboration avec les partenaires de l'Alliance GAVI
- Alliance mondiale pour les personnels de santé
- Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite
- Service de suivi Santé et Nutrition
- Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique
- Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales
- Programme spécial PNUD/UNFPA/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine
- Initiative pour un vaccin anti-VIH (y compris le Programme africain pour un vaccin contre le sida)
- Partenariats pour la recherche sur les vaccins
- Partenariats pour la lutte contre les maladies tropicales négligées
- Programme OMS/ONU de présélection des médicaments
- Accord OMS/FAO/OIE sur la prise en charge de la grippe aviaire et d'autres maladies émergentes
- Centre OMS pour le développement sanitaire (Kobe)
- Alliance mondiale pour la sécurité des patients
- Partenariat Halte à la tuberculose, y compris le Comité Feu vert et les initiatives mondiales pour les laboratoires.

---

<sup>1</sup> Inclut les valeurs résiduelles de l'ancien Programme de lutte contre l'onchocercose.

En outre, les partenariats ci-après ne figurent pas dans le budget programme. Ils sont donc consolidés dans le rapport financier mais sont hors du budget programme et du fonds général.

- Secrétariat de la Convention-cadre de l’OMS pour la lutte antitabac
- Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose
- Secrétariat du Partenariat Faire reculer le paludisme
- Réseau de métrologie sanitaire
- Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
- Comité permanent de la nutrition.

#### 4. Informations à l'appui de l'état de la performance financière

##### 4.1 Présentation

L'état de la performance financière rassemble les produits et les charges opérationnels correspondant à l'ensemble des activités de l'Organisation. Il distingue les activités opérationnelles de celles découlant d'opérations de financement. Pour des informations plus détaillées, par fonds et par bureau, voir les Tableaux 1, 2, 3 et 4.

##### 4.2 Contributions des États Membres

Le budget approuvé par la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé pour l'exercice 2010-2011, en vertu de la résolution WHA62.9, s'élève à US \$4,540 milliards. Pour plus de détails sur l'état de recouvrement des contributions, voir le document A65/30. Conformément au paragraphe 3.3 de la résolution WHA62.9, le budget total financé par les contributions fixées pour l'exercice 2010-2011 s'élève à US \$945 millions. Cette somme a été comptabilisée comme recettes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, au titre des contributions fixées des États Membres. Une somme de US \$16 millions a été transférée au fonds de péréquation des impôts en 2011 (voir la Note 6.3). En outre, un transfert de de US \$15 millions provenant des recettes non fixées des États Membres a été effectué. Le solde net disponible pour le budget programme de l'exercice est de US \$944 millions (voir la Note 6.1).

##### 4.3 Contributions volontaires

Les contributions volontaires perçues par l'OMS s'élevaient à US \$3,615 milliards en 2010-2011. Sur ce montant, US \$546 millions sont comptabilisés comme recettes différées (voir la Note 5.8). Il reste donc un montant net de US \$3,069 milliards comptabilisé comme recettes pour l'exercice en cours. Ces contributions correspondent aux sommes versées par des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des institutions, d'autres organisations et organes du système des Nations Unies ainsi que par le secteur privé.

##### 4.4 Contributions de biens et services en nature

L'Organisation reçoit des États Membres et d'autres donateurs des contributions de biens et services en nature. En 2010-2011, l'OMS en a reçu pour un montant de US \$487,6 millions (contre US \$126,5 millions en 2008-2009). En 2010-2011, les contributions de biens et services en nature ont fortement augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison des dons de vaccins destinés à faire face à la pandémie de grippe A (H1N1) 2009. Pour plus de précisions sur l'ensemble des contributions de biens et services en nature par donateur, consulter le Tableau 5 du document A65/29 Add.1.

	2010-2011	2008-2009
Biens	457 630 709	109 713 461
Services	29 960 695	16 777 520
Total	487 591 404	126 490 981

#### 4.5 Achats remboursables

L'OMS achète des médicaments et des vaccins pour le compte d'États Membres et d'autres organismes des Nations Unies. Les recettes comptabilisées pour 2010-2011 au titre des achats remboursables s'élevaient à US \$179 millions (contre US \$54 millions en 2008-2009). Les recettes et les dépenses afférentes aux achats remboursables sont comptabilisées dans le fonds d'entreprise et ne figurent pas dans le budget programme.

#### 4.6 Autres produits opérationnels

Au cours de l'exercice 2010-2011, l'Organisation a été rémunérée pour l'hébergement d'entités telles que l'ONUSIDA, la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), le Centre international de Calcul (CIC) et le Programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC), et a également tiré des revenus de la vente de publications et de la perception de redevances.

	2010-2011	2008-2009
Accords de services administratifs avec d'autres entités	12 870 337	12 747 026
Économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs	9 626 757	36 029 276
Recettes provenant du fonds de roulement des ventes	6 585 330	11 069 082
Recettes locatives	6 530 023	3 318 870
Autres	6 141 935	8 170 298
Gains sur la vente d'actifs	181 388	167 143
<b>Total des autres produits opérationnels</b>	<b>41 935 770</b>	<b>71 501 694</b>

#### 4.7 Recettes et charges financières

Après déduction des pertes au change et autres (US \$29,3 millions), les intérêts perçus en 2010-2011 (US \$53,5 millions) représentent un gain financier net global de US \$24,1 millions.

	2010-2011	2008-2009
<b>Recettes financières</b>		
Intérêts sur les espèces et les dépôts bancaires	19 528 753	45 780 732
Intérêts sur les placements	33 934 071	54 244 648
<b>Total des recettes financières</b>	<b>53 462 824</b>	<b>100 025 380</b>
<b>Charges financières</b>		
Gains/(pertes) au change	(17 936 779)	(30 388 383)
Autres charges financières	(11 409 068)	11 338 148
<b>Total des charges financières</b>	<b>(29 345 847)</b>	<b>(19 050 235)</b>
<b>Recettes/charges financières nettes</b>	<b>24 116 977</b>	<b>80 975 145</b>

#### 4.8 Charges

L'OMS comptabilise les charges au moment de la livraison des biens ou de la prestation des services. Une charge financière correspond à un engagement ou une obligation ferme concernant des biens qui n'ont pas été livrés et des services qui n'ont pas été rendus. Les charges financières ne figurent pas dans l'état de la performance financière mais sont présentées dans les Tableaux 2 à 2.2 sur l'utilisation du budget programme.

**4.8a Frais de personnel :** Montant égal au coût total de l'emploi du personnel dans tous les lieux d'affectation. Il comprend les frais liés au traitement de base, à l'ajustement de poste et à tous les autres types d'avantages (par exemple pensions et assurances) payés par l'Organisation. Les frais liés aux bourses sont également considérés comme des frais de personnel.

**4.8b Fournitures, marchandises et matériels :** La majorité de ces charges correspondent à l'achat et à la distribution de fournitures médicales par l'Organisation. Les contributions en nature figurent également selon leur valeur ; les dépenses ont fortement augmenté, principalement en raison de la comptabilisation d'une somme de US \$458 millions correspondant à la réception de dons de vaccins (voir la Note 4.4). Au cours de l'exercice précédent, ces charges figuraient dans la rubrique « Fournitures et littérature médicales ».

**4.8c Services contractuels :** Sommes dépensées pour le recours à des prestataires de services, principalement au titre d'accords pour exécution de travaux ou de contrats de consultants passés avec des particuliers pour qu'ils mènent à bien des activités pour le compte de l'Organisation. Les activités de recherche médicale font également partie des services contractuels.

**4.8d Transferts et subventions à d'autres entités :** Contrats sans échange signés avec des entités nationales (principalement des ministères de la santé) pour l'exécution d'activités conformes au budget programme de l'OMS. Les fonds sont dépensés au moment où ils sont versés au partenaire contractuel. Ces dépenses sont aussi appelées « coopération financière directe ».

**4.8e Voyages :** Les frais de voyage correspondent aux voyages payés par l'Organisation pour les membres du personnel, les participants aux réunions qui ne font pas partie du personnel, les consultants et les représentants d'États Membres. Ils comprennent les billets d'avion, les allocations journalières de subsistance et les autres frais liés aux voyages. Ils n'incluent ni les voyages statutaires pour le congé dans les foyers ni ceux liés à l'allocation pour frais d'études des enfants, qui sont comptabilisés dans les frais de personnel.

**4.8f Frais généraux de fonctionnement :** Montant correspondant aux frais de fonctionnement des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège. Il englobe les frais liés aux services essentiels, aux télécommunications (téléphone fixe, téléphone portable, internet et réseau mondial) et aux loyers.

**4.8g Matériel, véhicules et mobilier :** L'OMS dépense le coût total du matériel, des véhicules et du mobilier au moment de leur livraison. Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, aucune dépense d'amortissement n'est actuellement comptabilisée. Les dépenses sont bien inférieures à celles de l'exercice précédent car les achats ont été moins nombreux.

## 5. Informations à l'appui de l'état de la situation financière

Les notes figurant dans cette section fournissent des renseignements complémentaires sur l'état de la situation financière et les variations de l'actif.

### 5.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus pour le compte de l'Organisation et sont répartis entre le fonds général, le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise, le fonds fiduciaire ainsi que les entités étrangères à l'OMS et administrées par elle. La trésorerie détenue par des entités extérieures à l'OMS figure à la Note 5.12. Au 31 décembre 2011, l'Organisation n'a pas de facilités de crédit non utilisées.

	<b>2010-2011</b>	<b>2008-2009</b>
<b>Espèces en banque, en transit et en caisse</b>		
Siège	151 927 914	257 634 656
Bureaux régionaux et bureaux de pays	11 672 014	(44 727 992)
<b>Comptes bancaires des bureaux de pays</b>		
Bureau régional de l'Afrique	42 717 755	53 465 224
Bureau régional de la Méditerranée orientale	33 195 565	19 592 269
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	4 735 362	10 572 509
Bureau régional du Pacifique occidental	2 802 657	6 316 694
Bureau régional de l'Europe	859 493	1 563 935
Siège	384 376	(582 748)
<b>Total des espèces en banque, en transit et en caisse</b>	<b>248 295 136</b>	<b>303 834 547</b>

### 5.1a Placements :

*Dépôts et titres* : Les sommes en monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies. Les titres sont comptabilisés à la valeur du marché. La valeur du marché est déterminée en utilisant le prix d'un titre déterminé le dernier jour ouvrable de l'année. La politique en matière de placements reflète la nature des fonds de l'OMS, les fonds étant détenus à court terme en attendant l'exécution des programmes et à plus long terme pour faire face aux engagements au titre du fonds de l'assurance-maladie du personnel et des autres fonds à long terme de l'OMS. Les placements sont comptabilisés à la valeur du marché et les recettes qui en proviennent sur la base du fait générateur. Les placements détenus jusqu'à échéance sont enregistrés au coût amorti jusqu'à échéance.

*Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme en dollars des États-Unis* – Il s'agit de recettes placées sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité, conformément à la politique de placements approuvée.

*Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme en dollars des États-Unis* – Il s'agit de recettes placées en obligations à moyen et à long terme d'État, d'organisations et de sociétés de qualité. Elles correspondent à des fonds gérés pour l'assurance-maladie du personnel et le compte pour paiements de fin de contrat, tels que définis dans la politique de placements approuvée.

*Placements en actions en dollars des États-Unis* – Conformément à la politique de placements approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

Conformément à la politique de placements approuvée, la banque dépositaire gère un programme de prêt de titres dans le cadre duquel certains titres sont prêtés à court terme à des banques et des institutions financières ayant une bonne cote de solvabilité, et les garanties en espèces représentent plus de 100 % de la valeur des titres prêtés. Le programme de prêt de titres n'a pas d'incidence sur la propriété non grevée de l'OMS sur ces titres, qui sont inclus dans les chiffres relatifs aux placements. Au 31 décembre 2011, la valeur des titres prêtés s'élevait à US \$59,2 millions.

	2010–2011	2008–2009
<b>Dépôts</b>		
Dépôts bancaires	1 225 000 000	1 125 100 000
<b>Total des dépôts</b>	<b>1 225 000 000</b>	<b>1 125 100 000</b>
<b>Titres</b>		
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à court terme	1 113 470 662	661 382 716
Recettes faisant l'objet de placements à rendement fixe à long terme	299 744 090	270 236 092
Placements en actions	75 619 049	52 352 993
<b>Total des titres</b>	<b>1 488 833 801</b>	<b>983 971 801</b>
<b>Total des placements</b>	<b>2 713 833 801</b>	<b>2 109 071 801</b>

**5.1b Trésorerie et placements disponibles pour des activités programmatiques** : Sur un solde de trésorerie et de placements s'élevant au total à US \$2,962 milliards (US \$248 millions de trésorerie et US \$2,714 milliards de placements), US \$1,325 milliard étaient disponibles pour des activités programmatiques. Le reste de la trésorerie correspond à des fonds détenus pour le compte d'autres organisations et à des fonds nécessaires pour solder les passifs futurs.

	2010-2011	2008-2009
<b>Total de la trésorerie et des placements</b>	<b>2 962 128 937</b>	<b>2 412 906 348</b>
<b>Trésorerie et placements soumis à restrictions</b>		
Fonds détenus pour le compte d'autres entités (Note 5.12)	746 723 082	513 099 744
Assurance-maladie du personnel	527 818 250	450 906 103
Comptes créditeurs, provision et autres passifs	280 832 869	219 074 541
Sommes accumulées pour couvrir les avantages du personnel	81 875 366	47 650 032
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions</b>	<b>1 637 249 567</b>	<b>1 230 730 420</b>
<b>Total disponible pour les activités programmatiques de l'OMS</b>	<b>1 324 879 370</b>	<b>1 182 175 928</b>

**5.1c Couverture du risque de change sur les coûts salariaux futurs :** La valeur des dépenses salariales qui, en 2012, seront effectuées dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis a été protégée de l'impact des variations des taux de change au moyen de contrats à terme sur les monnaies conclus en 2011. On trouvera dans le tableau ci-dessous les contrats à terme de couverture des risques de change conclus pour chaque monnaie au 31 décembre 2011 :

Monnaie achetée à terme	Montant net	Équivalent en US dollars	Gains/(pertes) non réalisés (US dollars)
CHF	343 200 000	363 174 603	(14 904 261)
EGP	94 800 000	15 773 710	(361 886)
EUR	84 000 000	108 527 132	(4 944 797)
INR	858 000 000	16 250 000	(968 699)
MYR	27 600 000	8 706 625	(48 332)
PHP	705 600 000	16 254 319	(183 169)
<b>Total</b>		<b>528 686 389</b>	<b>(21 411 144)</b>

Au 31 décembre 2011, il y avait sur ces contrats une perte nette non réalisée de US \$21,4 millions (zéro au 31 décembre 2009). Les gains ou les pertes réalisés sur ces contrats seront comptabilisés lorsque les contrats seront arrivés à échéance et appliqués en 2012-2013.

**5.1d Couverture du risque de change sur les comptes débiteurs et les comptes créditeurs :** Le risque de change est lié aux écarts entre les taux de change auxquels les sommes sont inscrites aux comptes débiteurs ou créditeurs en devises et les taux de change auxquels les fonds reçus ou le paiement sont comptabilisés. Un programme mensuel est appliqué pour couvrir ce risque de change. Le risque de change net est calculé chaque mois pour les contributions, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et chaque risque de change net important est acheté ou vendu à terme par le biais d'un contrat à terme sur les devises égal et opposé au risque net. À la fin de chaque mois, ces risques sont recalculés pour correspondre aux taux de change mensuels des Nations Unies. Grâce à ce processus, les gains ou les pertes au change réalisés sur les contrats à terme couvrent les gains ou les pertes au change correspondants sur les mouvements des contributions, des comptes créditeurs et des comptes débiteurs nets. Au 31 décembre 2011, le total des contrats à terme pour la couverture du risque de change s'établissait comme suit :

Monnaie vendue à terme	Montant net	Équivalent en US dollars	Gains/(pertes) non réalisés (US dollars)
AUD	13 200 000	13 319 879	(128 841)
CAD	89 300 000	87 207 031	(506 111)
CHF	5 000 000	5 291 005	(29 988)
EUR	79 400 000	102 583 979	(414 232)
GBP	178 900 000	276 080 247	(1 263 239)
SEK	30 150 000	4 357 566	(29 931)
<b>Total</b>		<b>488 839 707</b>	<b>(2 372 342)</b>

Au 31 décembre 2011, il y avait sur ces contrats une perte nette non réalisée de US \$2,4 millions (contre US \$3,3 millions au 31 décembre 2009). Les gains ou les pertes réalisés sur ces contrats seront comptabilisés lorsque les contrats seront arrivés à échéance et appliqués en 2012-2013.

**5.1e Contrats à terme de couverture du risque de change pour la gestion de la trésorerie opérationnelle :** Les contrats à terme de couverture du risque de change servent aussi à gérer les soldes de trésorerie en devises à court terme de manière à réduire autant que possible les risques au change. Au 31 décembre 2011, ces contrats à terme de couverture du risque de change s'établissaient, par devise, comme suit :

Monnaie achetée	Montant acheté à terme	Monnaie vendue	Monnaie vendue à terme	Gains/(pertes) non réalisés (US dollars)
AUD	1 000 000	CHF	945 600	15 151
CAD	1 000 000	CHF	915 300	7 043
NOK	1 700 000	CHF	269 648	(3 178)
SEK	1 000 000	CHF	135 373	1 126
<b>Total</b>			<b>2 265 921</b>	<b>20 142</b>

Ces contrats à terme de couverture du risque de change arrivaient à échéance en janvier et février 2012. Les gains nets non réalisés sur ces contrats s'élevaient à US \$20 000 au 31 décembre 2011 (contre US \$1,8 million au 31 décembre 2009). Les gains ou les pertes réalisés sur ces contrats seront comptabilisés lorsque les contrats seront arrivés à échéance et appliqués en 2012-2013.

## 5.2 Comptes débiteurs

Au 31 décembre 2011, le montant porté aux comptes débiteurs s'établissait à US \$1,013 milliard, contre US \$600 millions au 31 décembre 2009. Le solde des comptes débiteurs inclut les arriérés de contributions fixées et de contributions volontaires. Les contributions fixées à recevoir sont indiquées en détail à l'annexe I de l'état du recouvrement des contributions (document A65/30) et les contributions volontaires à recevoir sont indiquées en détail au Tableau 4 de l'annexe au rapport financier (document A65/29 Add.1). Un montant de US \$5 millions, contre US \$3,8 millions au 31 décembre 2009, correspondant aux sommes dues par les organisations internationales et d'autres débiteurs a également été porté à ces comptes.

	2010-2011	2008-2009
<b>Créances</b>		
Contributions fixées des États Membres à recevoir - exercice en cours	62 602 859	130 880 093
Contributions fixées des États Membres à recevoir - exercice précédent	6 739 828	13 473 579
Contributions fixées rééchelonnées à recevoir - non courantes	40 436 097	46 784 658
<i>Total des contributions fixées à recevoir</i>	109 778 784	191 138 330
Contributions volontaires à recevoir - courantes	673 063 547	403 980 686
Contributions volontaires à recevoir - non courantes	224 896 093	
Fonds de roulement des ventes	289 686	1 095 080
Autres créances	5 116 102	3 801 592
<b>Total des créances</b>	<b>1 013 144 212</b>	<b>600 015 688</b>
<b>Créances courantes et non courantes</b>		
Créances courantes	747 812 022	553 231 030
Créances non courantes	265 332 190	46 784 658
<b>Total des créances courantes et non courantes</b>	<b>1 013 144 212</b>	<b>600 015 688</b>

### 5.3 Créances du personnel

Le solde des créances du personnel s'élève au total à US \$9,8 millions au 31 décembre 2011, contre US \$18,5 millions au 31 décembre 2009. Cette baisse est en partie due à la modification des politiques comptables en ce qui concerne l'allocation pour frais d'études des enfants et les avances au titre des voyages. Avant la mise en place du Système mondial de gestion, les paiements correspondant aux allocations journalières de subsistance et aux allocations pour frais d'études des enfants étaient considérés comme des avances et comptabilisés comme créances. Depuis la mise en place du Système, les paiements effectués au titre des voyages et de l'allocation pour frais d'études des enfants sont considérés comme des dépenses au moment où ils sont effectués, conformément au « principe de l'exécution ». Lorsqu'un membre du personnel doit de l'argent à l'Organisation à la suite d'une variation des frais de voyage ou des frais d'études des enfants, une créance est enregistrée.

Les avances sur traitement sont autorisées en cas d'absence approuvée ou de voyage officiel du membre du personnel le jour de paie. Une avance peut aussi être accordée exceptionnellement en cas d'urgence, par exemple de décès d'un parent proche, de perte due à un incendie ou une inondation, en cas de paiement anticipé d'un loyer, dans des circonstances très exceptionnelles, ou en cas d'infractions entraînant une perte financière pour le membre du personnel qui en est victime. Toutes les avances sur traitement sont approuvées par le Directeur régional ou le Directeur des Ressources humaines.

Le solde des avances sur traitement s'élève au total à US \$5,1 millions, dont US \$930 709 correspondant à des montants dus par d'anciens membres du personnel et qui font déjà l'objet d'un suivi.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice 2010-2011, un montant de US \$473 280 correspondant à des avances irrécouvrables sur traitement et autres a été passé par profits et pertes (voir la Note 5.16 pour plus de précisions). Les chiffres rapportés ci-dessous sont nets de ces profits et pertes.

Il n'est possible d'accorder des avances sur les loyers que dans les lieux d'affectation hors Siège. Les Directeurs régionaux peuvent approuver le paiement de ces avances aux membres du personnel recrutés sur le plan international qui en ont besoin. Elles sont limitées à l'équivalent de douze mois de loyer et sont récupérées par le biais de déductions sur le traitement du membre du personnel sur une période de douze mois.

Les autres créances du personnel concernent principalement le fonds de l'assurance-maladie et la Caisse de Pensions.

	2010–2011	2008–2009
Avances sur salaire	5 141 268	4 316 088
Avances concernant les voyages	2 264 846	4 448 522
Avances concernant les loyers	1 454 683	1 916 942
Autres créances du personnel	881 197	2 817 172
Allocations pour frais d'études des enfants	63 643	4 991 114
<b>Total des créances du personnel</b>	<b>9 805 637</b>	<b>18 489 838</b>

#### 5.4 Paiements anticipés et dépôts

La valeur totale des paiements anticipés est de US \$1,6 million (contre US \$10,4 millions au 31 décembre 2009). Les paiements anticipés englobent le paiement des fournisseurs avant la livraison des biens ou la prestation des services. Il est courant que les prestataires de services techniques demandent une avance afin de financer les travaux au cours du projet. Lors de la livraison des biens ou de la prestation des services, le paiement anticipé est imputé au compte correspondant.

Les dépôts qui s'élèvent à US \$362 303 (contre US \$274 302 en décembre 2009) correspondent aux sommes versées aux propriétaires à titre de cautions pour la location de bureaux.

#### 5.5 Intérêts à recevoir

Montants dus par des banques au titre des intérêts acquis sur des dépôts à terme au cours de l'exercice. La valeur totale des intérêts à recevoir est de US \$2 millions (contre US \$7,9 millions au 31 décembre 2009).

#### 5.6 Terrains et constructions

Cette notion recouvre les biens de l'OMS au Siège et dans les bureaux régionaux qui ont été soit achetés, soit construits par l'Organisation, ou reçus en don, le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments étant soit la propriété de l'Organisation, soit mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou pour un loyer annuel symbolique. Le coût des terrains et des bâtiments dans chaque lieu d'affectation s'établit comme suit :

	2010–2011	2008–2009
Siège	67 971 982	67 971 982
Bureau régional de la Méditerranée orientale	12 088 203	12 088 203
Bureau régional de l'Afrique	8 257 182	8 257 182
Bureau régional du Pacifique occidental	8 149 758	8 149 758
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	1 483 295	1 483 295
<b>Total – Terrains et constructions</b>	<b>97 950 420</b>	<b>97 950 420</b>

#### 5.7 Matériel durable

Au 31 décembre 2011, la valeur de l'ensemble du matériel durable s'élevait à US \$99,9 millions, contre US \$75,3 millions au 31 décembre 2009. Conformément aux méthodes comptables établies, les achats de matériel durable – meubles, ordinateurs, matériel de bureau et véhicules à moteur, notamment – sont passés en charge selon la valeur d'acquisition. Il est tenu un inventaire du matériel durable dont la valeur est indiquée dans les présentes notes. Le présent rapport ne prend en compte que les articles d'une valeur d'acquisition égale ou supérieure à US \$2500.

#### 5.8 Recettes différées et avances

Les recettes différées correspondent à des accords pluriannuels signés en 2010-2011 mais pour lesquels la comptabilisation des recettes correspondantes a été différée de prochains exercices financiers. L'OMS appliquant progressivement les IPSAS, les états financiers de 2011 sont les premiers dans lesquels figurent les recettes différées. Auparavant, aucune recette différée n'était enregistrée car les recettes étaient comptabilisées au moment où elles

étaient dues et il n'existe donc aucun chiffre permettant de faire une comparaison avec la situation au 31 décembre 2009. Les recettes différées, par fonds et par donateur, sont indiquées en détail au Tableau 3 de l'annexe au rapport financier (document A65/29 Add.1).

	<u>2010-2011</u>
<b>Recettes différées</b>	
Recettes différées courantes	321 397 775
Recettes différées non courantes	<u>224 896 093</u>
<b>Total des recettes différées</b>	<u><u>546 293 868</u></u>

La majorité des contributions reçues à l'avance concernent des États Membres qui avaient versé à l'avance en 2011 l'intégralité ou une partie de leurs contributions fixées pour 2012 et des années suivantes. Les contributions fixées reçues à l'avance sont indiquées en détail à l'annexe 3 du rapport du Secrétariat sur l'état du recouvrement des contributions (document A65/30). Les avances au titre de contributions volontaires correspondent à des fonds reçus en vertu d'accords prenant effet à compter de 2012. Les contributions volontaires reçues à l'avance sont indiquées en détail au Tableau 6 de l'annexe au rapport financier (document A65/29 Add.1). Les montants reçus non appliqués et non identifiés sont des sommes que l'OMS a reçues en 2011 mais qui n'avaient pas été identifiées au 31 décembre 2011.

	<u>2010-2011</u>	<u>2008-2009</u>
<b>Contributions reçues en avance</b>		
Avances sur les contributions fixées	70 276 957	54 821 108
Avances sur les contributions volontaires	26 740 312	20 600 446
Montants reçus non appliqués et non identifiés	2 329 995	10 732 036
Avances au Secrétariat de la Convention-cadre pour la lutte antitabac	<u>1 381 287</u>	<u>327 380</u>
<b>Total des contributions reçues en avance</b>	<u><u>100 728 551</u></u>	<u><u>86 480 970</u></u>

## 5.9 Comptes créditeurs

Montant total dû aux fournisseurs de biens et services au 31 décembre 2011, par bureau.

	<u>2010-2011</u>	<u>2008-2009</u>
Siège	11 260 434	24 462 102
Bureau régional de la Méditerranée orientale	7 585 127	151 336
Bureau régional de l'Afrique	5 210 396	1 027 286
Bureau régional du Pacifique occidental	4 016 424	6 186 014
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	2 938 249	871 847
Bureau régional de l'Europe	<u>1 276 513</u>	<u>7 612</u>
<b>Total des comptes créditeurs</b>	<u><u>32 287 143</u></u>	<u><u>32 706 196</u></u>

## 5.10 Recouvrement net/(provision pour) créances douteuses

La provision pour créances douteuses figurant dans l'état de la situation financière s'élève au total à US \$119,9 millions (contre US \$191,1 millions au 31 décembre 2009), dont US \$109,8 millions au titre des contributions fixées et US \$10,1 millions au titre des contributions volontaires.

Une provision égale à la totalité des contributions non réglées a été comptabilisée au 31 décembre 2011. L'état de la performance financière indique une baisse nette de la provision pour l'exercice en cours de US \$81,4 millions. Le total ci-dessus inclut un solde de US \$109,8 millions pour les contributions fixées.

	2010–2011	2008–2009
<b>Solde d'ouverture - contributions fixées</b>	<b>191 138 329</b>	<b>139 924 190</b>
À ajouter : Contributions non réglées pour l'exercice en cours	62 602 859	130 880 093
À déduire : Montants reçus au titre de contributions de l'exercice antérieur	(143 962 404)	(79 665 954)
<b>(Recouvrement)/Provision – contributions fixées</b>	<b>(81 359 545)</b>	<b>51 214 139</b>
<b>Solde de clôture - contributions fixées</b>	<b>109 778 784</b>	<b>191 138 329</b>
À ajouter : Provision pour créances douteuses – contributions volontaires	10 145 034	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>119 923 818</b>	<b>191 138 329</b>

Cette année, une provision de US \$10,1 millions sur les contributions volontaires a été inscrite au compte spécial de frais généraux (voir la Note 6.11) après un examen détaillé de toutes les créances datant de plus d'un an afin d'évaluer celles qui étaient douteuses. La créance la plus importante est une somme de US \$9,1 millions due par l'Italie au titre du fonctionnement du bureau de l'OMS à Rome. Aucune provision similaire n'avait été enregistrée en 2009.

Le recouvrement net des créances douteuses rapporté dans l'état de la performance financière s'élève pour 2010-2011 à US \$71,3 millions (provision de US \$51,2 millions en 2009). Ce montant correspond au recouvrement de contributions fixées pour US \$81,4 millions dont il faut retrancher une provision de US \$10,1 millions sur les contributions volontaires.

### 5.11 Autres passifs courants

Le solde total des autres passifs courants est de US \$36,5 millions au 31 décembre 2011, contre US \$186,3 millions au 31 décembre 2009. Comme indiqué ci-dessous, ces montants correspondent à plusieurs passifs à court terme. Selon la dernière étude actuarielle, le passif futur du compte spécial de compensation est estimé à US \$12 millions au 31 décembre 2011. Le solde total des autres passifs a considérablement baissé en raison de l'annulation de tous les engagements non réglés restants d'exercices antérieurs. Ces engagements ont été réglés principalement par le paiement des fournisseurs (69 %), par des remboursements vis-à-vis des contributions correspondantes lorsqu'elles sont encore actives (24 %), par des remboursements aux autres fonds des États Membres ou au compte spécial de frais généraux (6 %) ou par des ajustements des montants accumulés pour financer les avantages du personnel (1 %).

	2010–2011	2008–2009
Montants accumulés pour des biens et services	16 183 798	
Montants accumulés pour couvrir les frais de restructuration	12 671 130	
Dettes envers le personnel	7 137 972	1 892 438
Autres passifs	7 022 038	
Compte spécial de compensation	6 106 483	5 926 806
Fondations	3 651 698	3 699 821
Sommes à verser à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies	3 603 401	(1 730 783)
Assurances à payer	2 753 778	5 074 805
Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel	273 148	276 463
Engagements non réglés		157 205 943
Dettes envers l'OPS	(22 864 545)	13 952 937
<b>Total des autres passifs</b>	<b>36 538 901</b>	<b>186 298 431</b>

### 5.12 Passif interentités

L'OMS héberge plusieurs entités en vertu d'accords de services administratifs. La trésorerie

de toutes les entités étant gérée par l’OMS, il existe pour ces entités un passif correspondant aux fonds détenus pour leur compte. Les montants dus par chaque entité sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	<b>2010–2011</b>	<b>2008–2009</b>
Facilité internationale d’achat de médicaments (UNITAID)	489 540 112	224 749 864
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	240 492 054	271 360 688
Centre international de Calcul (CIC)	11 942 469	13 192 766
Programme africain de lutte contre l’onchocercose (APOC)	4 748 447	3 713 093
Autres virements		83 334
<b>Total des passifs interentités</b>	<b>746 723 082</b>	<b>513 099 744</b>

### 5.13 Emprunts à long terme

Par ses résolutions WHA55.8 et WHA56.13, l’Assemblée de la Santé a autorisé le Directeur général à faire procéder à la construction d’un nouveau bâtiment au Siège destiné à l’OMS et à l’ONUSIDA, d’un coût estimé à CHF 66 millions, dont l’OMS aurait à supporter une part estimée à CHF 33 millions. La Confédération suisse a accepté de consentir à l’OMS et à l’ONUSIDA un prêt sans intérêt de CHF 59,8 millions dont la part de l’OMS est de CHF 29,9 millions. L’Assemblée de la Santé a également approuvé le recours au fonds immobilier pour le remboursement en 50 ans de la part OMS du prêt sans intérêt consenti par la Confédération suisse à partir de l’année de l’achèvement de la construction. En 2010-2011, l’OMS a remboursé sa part de US \$1 534 658 (US \$1 666 479 lors de l’exercice 2008-2009).

### 5.14 Montants accumulés pour régler les avantages du personnel

*Compte des droits et indemnités statutaires non inclus dans le traitement* – Ce compte sert à financer les avantages du personnel non inclus dans le traitement (allocation pour frais d’études des enfants, voyages en rapport avec l’allocation pour frais d’études, congé dans les foyers, voyages à l’occasion du recrutement et voyages en mission, primes d’affectation et transport des effets personnels).

*Compte pour les paiements de fin de contrat* – Ce compte a été ouvert afin de constituer une réserve pour couvrir les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement. Il est alimenté par un crédit budgétaire fixé pour 2010-2011 à 2,5 % du traitement et de l’ajustement de poste du personnel engagé pour une durée déterminée.

Il est à noter que ces montants accumulés ne reflètent pas l’ensemble des passifs de l’Organisation à long terme correspondant aux avantages du personnel. Selon la dernière étude actuarielle, le passif futur est estimé, au total, à US \$151 millions au 31 décembre 2011. Ce calcul ne tient pas compte des frais pour les primes de départ et les résiliations d’engagement par accord mutuel en cas de suppression de postes.

	<b>2010–2011</b>	<b>2008–2009</b>
Paiements de fin de contrat	56 530 276	50 207 183
Avantages du personnel non inclus dans le traitement	25 345 090	(2 557 151)
<b>Total des montants accumulés pour régler les avantages du personnel</b>	<b>81 875 366</b>	<b>47 650 032</b>

### 5.15 Assurance-maladie du personnel

Les recettes du fonds de l'assurance-maladie du personnel comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraités (versées à raison d'un tiers par le participant et deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts et les gains sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service. Des informations plus détaillées sur l'assurance-maladie du personnel sont communiquées séparément au Comité de Surveillance au Siège.

Il est à noter que le solde du fonds pour le régime d'assurance-maladie des fonctionnaires retraités ne suffit pas à couvrir toutes les dépenses futures. Selon le dernier calcul actuariel, au 31 décembre 2011, le passif de l'OMS s'élève au total à US \$1,236 milliard. Le passif net non financé s'établit à US \$792 millions (US \$1,236 milliard moins US \$444 millions d'actifs du régime d'assurance spécifiques à l'OMS).

	2010-2011	2008-2009
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>450 906 103</b>	<b>383 609 739</b>
<b>Recettes</b>		
Contributions perçues	208 300 552	169 688 551
Recettes sur les placements à rendement fixe	23 275 140	10 594 569
Intérêts	4 995 086	16 875 159
<b>Total des recettes</b>	<b>236 570 778</b>	<b>197 158 280</b>
<b>Dépenses</b>		
Demandes de remboursement payées	147 288 455	126 085 603
Charges opérationnelles	12 370 176	3 776 312
<b>Total des dépenses</b>	<b>159 658 631</b>	<b>129 861 915</b>
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>527 818 250</b>	<b>450 906 103</b>

### 5.16 Dépenses administratives, versements à titre gracieux, montants passés par profits et pertes

En 2010-2011, plusieurs dépenses administratives ont été approuvées. Au Bureau régional de l'Asie du Sud-Est, une subvention pour les dépenses locales d'un montant de US \$3819 a été approuvée et il a été impossible d'obtenir du bénéficiaire le rapport sur l'utilisation de cette subvention. Au Bureau régional du Pacifique occidental, une dépense administrative d'un montant de US \$7653 a été approuvée dans le cadre d'un litige avec un agent de voyages. Au Siège, une dépense administrative d'un montant total de US \$94 565 a été approuvée par le Contrôleur financier pour plusieurs cas où le recouvrement des sommes était considéré comme peu probable. Ces cas, qui concernaient plusieurs créances interinstitutions, dataient de 2005.

Le Contrôleur financier a autorisé deux versements à titre gracieux. Le premier, d'un montant de CHF 626, correspondait à des frais d'hospitalisation d'un conseiller temporaire qui assistait à une réunion de l'OMS. Le deuxième, d'un montant de CHF 2500, a été payé à un stagiaire victime d'une fraude concernant un loyer.

Des efforts importants ont été déployés pour régler quelques problèmes anciens concernant des créances du personnel. Un montant total de US \$473 280 a été passé par profits et pertes. Ce solde correspondait principalement à des avances sur traitement, sur les loyers, au titre des voyages et au titre de l'allocation pour frais d'études des enfants versées à d'anciens membres du personnel et dont la récupération a été jugée impossible. Dans certains cas, les sommes passées par profits et pertes concernaient des membres du personnel décédés et dans d'autres cas d'anciens membres du personnel qui n'ont pas pu être contactés malgré des tentatives dans ce sens.

### 5.17 Passif éventuel

Au 31 décembre 2011, l'Organisation faisait l'objet d'actions en justice en suspens. La plupart d'entre elles concernaient des litiges pour lesquels aucun chiffre n'a été révélé car le paiement de sommes d'argent a été considéré comme improbable. Cependant, trois affaires concernant des litiges contractuels doivent être considérées comme un passif éventuel. Le coût potentiel pour l'Organisation est estimé au total à US \$138 000.

### 5.18 Reclassification de chiffres de l'exercice 2008-2009 à des fins de comparaison

Afin de poursuivre l'amélioration du format des états financiers en vue de l'application des IPSAS, plusieurs ajustements ont été faits en ce qui concerne la présentation des comptes dans l'état de la performance financière et dans l'état de la situation financière.

- *Placements* : Dans les états financiers de l'exercice 2008-2009, les placements étaient inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie (US \$2 412 906 348). Dans le cadre de l'application progressive des IPSAS, il a été décidé que les placements représentaient un solde important et qu'il serait donc plus exact de les distinguer de la trésorerie au cours de l'exercice 2010-2011. Il a donc fallu faire un ajustement similaire pour l'exercice antérieur afin de distinguer les US \$2 109 071 801 de placements des US \$303 834 547 de soldes de trésorerie.
- *Paiements anticipés* : Au cours de l'exercice 2010-2011, un nouvel intitulé d'état financier a été créé pour présenter le montant des dépôts correspondant à la location de biens immobiliers. Pour l'exercice 2008-2009, un montant de US \$274 302 correspondant à ces dépôts a été reclassé de la catégorie des paiements anticipés à celle des dépôts.
- *Contributions reçues à l'avance* : En fin d'exercice, l'Organisation reçoit parfois des fonds qui exigent, pour en déterminer la source, un suivi auprès des banques. À la fin de l'exercice 2008-2009, une somme en attente, de US \$69 914, a été traitée comme passif plutôt que comme « contribution reçue à l'avance », car elle était parvenue au cours de l'exercice 2010-2011.
- *Comptes créditeurs* : Au cours de l'exercice 2010-2011, l'OMS a encore affiné la définition du solde des comptes créditeurs pour n'y inclure que les soldes correspondant à des dettes envers des fournisseurs de biens et services. Tous les autres passifs, tels que ceux relatifs aux assurances, les sommes à payer au titre des pensions et les autres dettes envers le personnel, ont été reclassés des comptes créditeurs à la catégorie des autres passifs. À des fins de comparaison, il a fallu reclasser de façon similaire un montant de US \$172 570 816 pour l'exercice 2008-2009.

## 6. Informations à l'appui des variations de l'actif net/situation nette

### 6.1 Budget ordinaire – contributions fixées des États Membres

La résolution WHA62.9 porte ouverture de crédits pour l'exercice 2010-2011. La présente note indique en détail le financement par les contributions fixées et les dépenses correspondantes, ainsi que les crédits ouverts sur les recettes non fixées provenant des États Membres pour 2010-2011. Le tableau ci-dessous indique enfin l'excédent/le (déficit) net au budget ordinaire en ce qui concerne les contributions des États Membres.

	Contributions fixées	Recettes non fixées	TOTAL
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	(111 394 115)	32 202 907	(79 191 208)
<b>Produits et charges programmatiques</b>			
Contributions nettes des États Membres	945 114 400		945 114 400
Crédits ouverts	15 000 000	(15 000 000)	
Remboursement des montants provenant du fonds de péréquation des impôts	(16 274 400)		(16 274 400)
<i>Budget programme effectif</i>	943 840 000	(15 000 000)	928 840 000
	(917 587 910)		(917 587 910)
Charges programmatiques pour 2010-2011	(6 583 896)		(6 583 896)
Charges programmatiques pour 2008-2009	19 668 194	(15 000 000)	4 668 194
<i>Excédent/(déficit) net</i>			
<b>Recouvrement de contributions et provisions</b>			
Contributions non réglées pour l'exercice en cours	(62 602 859)		(62 602 859)
Arriérés de contributions perçus pendant l'exercice en cours		143 962 404 (111 394 116)	143 962 404
Remboursement des emprunts internes	111 394 116	116	
<i>Excédent/(déficit) net provenant du recouvrement de contributions</i>	48 791 257	32 568 288	81 359 545
<b>Contributions non fixées des États Membres</b>			
Intérêts		1 004 545	1 004 545
Économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés		5 079 650	5 079 650
Transferts au fonds pour la technologie de l'information et au fonds pour la sécurité		(32 000 000)	(32 000 000)
Recettes nettes provenant des contributions non fixées		(25 915 805)	(25 915 805)
<i>Solde au 31 décembre 2011 : contributions fixées et contributions non fixées</i>	(42 934 664)	23 855 391	(19 079 274)
Solde du fonds de roulement			31 000 000
Déficit du fonds de péréquation des impôts			(8 073 603)
Solde au 31 décembre 2011 : total États Membres - budget ordinaire			3 847 123
À déduire : Provisions pour engagements fermes (charges) (voir Tableau 2)			(18 465 356)
<b>Total des fonds disponibles (du déficit) – États Membres</b>			<b>(14 618 233)</b>

### 6.1a Fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations

Au cours de l'exercice, les immobilisations sont comptabilisées à l'achat, ce qui réduit les soldes engagés correspondants. À la fin de chaque exercice, une écriture est passée pour porter ces immobilisations au crédit des fonds propres des États Membres. Au 31 décembre 2011, les fonds propres des États Membres engagés dans les immobilisations s'élevaient à US \$76,8 millions.

### 6.2 Recettes non fixées provenant des États Membres

Ce fonds (autrefois appelé « Compte pour les recettes diverses ») réunit toutes les sources de recettes attribuables aux États Membres à l'exception des contributions pour l'exercice en cours. Il est alimenté par des intérêts créditeurs, des gains/(pertres) au change, l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, et des recettes diverses. L'Assemblée de la Santé a décidé d'affecter US \$22 millions au fonds immobilier (résolution WHA63.7) et US \$10 millions au fonds pour la sécurité (résolution WHA63.6) en 2010. Un montant supplémentaire de US \$15 millions a été affecté pour financer le budget ordinaire en 2010-2011 (résolution WHA62.9).

	<u>2010-2011</u>	<u>2008-2009</u>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>32 202 907</b>	<b>13 821 140</b>
<b>Recettes</b>		
Perception d'arriérés de contributions	143 962 404	79 665 954
Économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	5 079 650	8 800 373
Intérêts	1 004 545	3 929 245
Autres recettes		3 796 115
<b>Total des recettes</b>	<b>150 046 600</b>	<b>96 191 687</b>
<b>À déduire :</b>		
Remboursement de montants provenant du fonds de roulement et des emprunts internes	111 394 116	32 809 920
Ouverture de crédits au fonds immobilier	22 000 000	
Ouverture de crédits au budget ordinaire	15 000 000	45 000 000
Ouverture de crédits au fonds pour la sécurité	10 000 000	
<b>Total partiel</b>	<b>158 394 116</b>	<b>77 809 920</b>
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>23 855 391</b>	<b>32 202 907</b>

### 6.3 Fonds de péréquation des impôts

L'exposé des méthodes comptables ci-dessus comporte une description complète de la gestion du fonds de péréquation des impôts.

	<u>2010-2011</u>	<u>2008-2009</u>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(7 218 524)</b>	<b>(4 926 152)</b>
Imposition du personnel venant en déduction des contributions fixées des États Membres	16 274 400	11 284 310
<b>À déduire :</b>		
Remboursement d'impôts aux membres du personnel (résolution WHA62.9)	17 129 478	13 576 682
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>(8 073 602)</b>	<b>(7 218 524)</b>

### 6.4 Fonds de roulement

Conformément à l'article VII du Règlement financier, en attendant la rentrée des contributions des Membres, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement puis des emprunts internes sur les réserves de trésorerie de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Les sommes ainsi avancées sont remboursées au fur et à mesure des recouvrements de contributions, les emprunts internes étant remboursés avant les montants provenant du fonds de roulement. Par sa résolution WHA62.9, l'Assemblée de la Santé a décidé de maintenir la dotation du fonds de roulement à US \$31 millions.

### 6.5 Fonds d'affectation spéciale

Au cours de l'exercice 2010-2011, le fonds pour la technologie de l'information, le fonds immobilier et le fonds pour la sécurité ont tous été financés par des contributions non fixées de nombreux États Membres (voir la Note 6.2). Le fonds pour l'occupation des postes remplace le fonds des dépenses communes et le fonds pour le développement du personnel. Les soldes de ces comptes sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	<u>2010-2011</u>	<u>2008-2009</u>
Fonds pour l'occupation des postes	22 744 158	22 304 804
Fonds immobilier	18 120 580	2 818 721
Fonds pour la sécurité	4 650 455	162 459
Fonds pour les services internes	803 923	
Fonds pour la technologie de l'information	117 006	3 587 459
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire	49 945	(46 025)
<b>Total</b>	<b>46 486 067</b>	<b>28 827 418</b>

## 6.6 Fonds immobilier

Ce fonds a été créé par la Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA23.14). Le fonds immobilier est financé par des crédits du budget ordinaire. Il y a eu en 2010-2011 un crédit de US \$22 millions pris sur les recettes non fixées des États Membres (voir la Note 6.2). Le fonds immobilier est également crédité des recettes locatives provenant des opérations immobilières.

Il est utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à la construction de bâtiments ou à l'agrandissement de bâtiments existants ; à l'acquisition de terrains, le cas échéant, et aux réparations et aux transformations des bâtiments à usage de bureaux existants ; enfin, à l'entretien, aux réparations et à la modification des logements loués au personnel par l'Organisation. Une autorisation expresse de l'Assemblée de la Santé est nécessaire pour l'acquisition de terrains, la construction de bâtiments ou l'agrandissement de bâtiments existants.

	<u>2010-2011</u>	<u>2008-2009</u>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 818 721</b>	<b>4 174 665</b>
<b>Recettes</b>		
Ouverture de crédits sur les recettes non fixées	22 000 000	
Autres recettes	1 559 574	48 397
Recettes locatives	2 766 107	774 722
<b>Total des recettes</b>	<b>26 325 681</b>	<b>823 119</b>
<b>Dépenses</b>		
Siège	5 472 954	(267 006)
Bureau régional de la Méditerranée orientale	3 988 762	1 316 147
Bureau régional de l'Afrique	728 255	1 038 235
Bureau régional du Pacifique occidental	541 914	
Bureau régional de l'Europe	291 936	
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est		91 688
<b>Total des dépenses</b>	<b>11 023 822</b>	<b>2 179 064</b>
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>18 120 580</b>	<b>2 818 721</b>

## 6.7 Fonds d'entreprise

Le fonds d'entreprise comprend les soldes des comptes ci-dessous. La forte augmentation des activités relatives aux achats s'explique par la réception d'une somme de €100 millions pour l'achat de fournitures médicales pour le Gouvernement libyen.

	<u>2010-2011</u>	<u>2008-2009</u>
Activités relatives aux achats	136 243 010	17 812 514
Fonds de roulement des ventes	4 545 263	8 145 305
Compte spécial pour les services concédés	2 721 629	2 444 365
Location des garages	1 833 932	1 238 635
Compte pour les polices d'assurance	569 133	(695 182)
Recettes découlant de la politique de brevets		4 430
<b>Total</b>	<b>145 912 967</b>	<b>28 950 068</b>

## 6.8 Fonds fiduciaire

Ce fonds inclut les partenariats qui sont administrés par l'OMS et dont le budget n'est pas approuvé par l'Assemblée de la Santé. Il comprend les soldes des comptes ci-dessous.

	2010–2011	2008–2009
Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose	103 376 461	107 034 407
Réseau de métrologie sanitaire	8 804 618	
Partenariat Faire reculer le paludisme	3 310 147	(10 356)
Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	2 202 105	(3 598)
Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies	400 465	
Secrétariat de la Convention-cadre pour la lutte antitabac	70 404	1 148 659
Autres fonds fiduciaires	12 248	(464 265)
<b>Total</b>	<b>118 176 448</b>	<b>107 704 847</b>

## 6.9 Éliminations

Les éliminations indiquées dans l'état de la performance financière par fonds (Tableau 1) sont des écritures comptables qui servent, lors de la consolidation, à annuler l'effet des transferts entre fonds qui, autrement, entraîneraient une surévaluation des recettes et des dépenses de l'Organisation. Dans un souci de facilité, on se sert d'un fonds d'éliminations afin que toutes les écritures soient inscrites dans le grand livre. On différencie les principales catégories de transferts entre fonds à éliminer selon qu'elles appartiennent au fonds général ou aux autres principaux fonds.

### 6.9a Éliminations relatives au fonds général

**Dépenses d'appui aux programmes** – Des dépenses d'appui aux programmes sont comptabilisées pour chaque contribution volontaire, conformément aux accords avec les donateurs. Les recettes correspondantes sont inscrites au compte spécial de frais généraux. Ces recettes et ces dépenses sont éliminées à la fin de l'exercice.

<b>Recettes</b>	<b>2010–2011</b>
Compte spécial de frais généraux	131 400 502
<b>Dépenses</b>	
Fonds bénévole - éliminations dans le fonds général	131 400 502

Éliminations entre fonds :

**Dépenses d'appui aux programmes** – Comme pour les dépenses d'appui aux programmes comptabilisées pour chaque contribution volontaire, il faut éliminer les dépenses d'appui aux programmes pour les contributions versées dans le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise et le fonds fiduciaire.

<b>Recettes</b>	<b>2010–2011</b>
	9 462 642
<b>Dépenses</b>	
Fonds fiduciaire	7 729 565
Fonds d'entreprise	1 730 612
Fonds d'affectation spéciale	2 465
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 462 642</b>

**6.9b Prélèvements en rapport avec l'occupation des postes** – Le Directeur général a approuvé l'instauration d'un prélèvement en rapport avec l'occupation des postes à compter de janvier 2010. Ce prélèvement, considéré comme une dépense de personnel, sert à financer les fonctions d'appui les plus directement liées aux effectifs de personnel, c'est-à-dire la gestion et l'administration des ressources humaines, le développement et la formation du personnel, les technologies de l'information et de la communication (infrastructure, aide aux utilisateurs et gestion des applications), l'administration de l'état de paie et les dépenses communes des Nations Unies pour la sécurité. À la fin de l'exercice, les dépenses de personnel liées au prélèvement en rapport avec l'occupation des postes et les recettes inscrites dans le fonds d'affectation spéciale doivent être éliminées.

	<u>2010-2011</u>
<b>Recettes</b>	<b>148 172 570</b>
<b>Dépenses</b>	
Coûts liés au personnel	<u>148 172 570</u>

**6.9c Transferts des partenariats** – En vertu de leurs dispositions budgétaires, plusieurs partenariats consolidés dans le rapport financier de l’OMS doivent contribuer au fonds bénévole de l’OMS. Ces contributions sont comptabilisées comme dépenses au sein du partenariat et les recettes correspondantes sont inscrites au fonds bénévole. Ces transferts entre fonds sont éliminés à la fin de chaque exercice.

	<u>2010-2011</u>
<b>Recettes inscrites aux fonds bénévoles</b>	<b>4 191 869</b>
<b>Dépenses inscrites au fonds fiduciaire</b>	
<b>Transferts et subventions aux interlocuteurs</b>	
Partenariat Faire reculer le paludisme	3 546 376
Service pharmaceutique mondial du Partenariat Halte à la tuberculose	215 493
<b>Services contractuels</b>	
Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	200 000
<b>Charges opérationnelles générales</b>	
Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies	<u>230 000</u>
<b>Total des dépenses</b>	<u><b>4 191 869</b></u>

#### 6.10 Transferts entre fonds

Au cours de l’exercice financier 2010-2011, il y a eu plusieurs transferts entre fonds dont les plus importants concernent des crédits ouverts au budget ordinaire, de US \$22 millions pour le fonds immobilier et de US \$10 millions pour le fonds pour la sécurité (voir la Note 6.2 pour plus de précisions). Des transferts ont également été effectués à la suite de la reclassification des partenariats au fonds fiduciaire conformément au budget programme approuvé. Il a fallu procéder à un ajustement de US \$620 298 pour faire sortir du fonds bénévole les soldes d’opérations d’assurance restants après la conversion.

<b>Transferts des fonds bénévoles au fonds fiduciaire</b>	<u>2010-2011</u>
Réseau de métrologie sanitaire	10 261 366
Partenariat Faire reculer le paludisme	7 842 426
Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies	5 151 039
Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	501 184
Autres fonds fiduciaires	<u>373 390</u>
<b>Total des transferts au fonds fiduciaire</b>	<u><b>24 129 405</b></u>
<b>Transferts des fonds bénévoles au fonds d'entreprise</b>	
Compte pour les polices d'assurance	<u>620 298</u>
<b>Total des transferts des fonds bénévoles</b>	<u><u><b>24 749 703</b></u></u>

#### 6.11 Compte spécial de frais généraux

Ce compte a été ouvert afin de faciliter la budgétisation et la comptabilisation des fonds mis à la disposition de l’Organisation pour couvrir une partie des frais généraux d’activités financées par des sources autres que le budget ordinaire (c’est-à-dire par des contributions volontaires).

Sont portées au crédit de ce compte les recettes provenant des sources suivantes :

- i) conformément à la résolution WHA34.17, les fonds reçus pour couvrir les dépenses d’appui au programme par d’autres sources bénévoles dont les fonds fiduciaires provenant de gouvernements et d’autres entités, et le fonds bénévole. Les montants sont calculés en appliquant un pourcentage fixe au total des dépenses engagées pour le projet ;
- ii) les accords de services administratifs ;

iii) les intérêts perçus sur les contributions volontaires, tels qu'indiqués dans le document EB122/3.

En 2010, l'Organisation a revu la manière de comptabiliser les sommes perçues au titre des dépenses d'appui aux programmes. Ces sommes ne sont plus perçues au moment de la comptabilisation des recettes mais sur la base des dépenses programmatiques pertinentes. Les dépenses d'appui au programme à payer par le projet et les recettes correspondantes portées au compte spécial de frais généraux continuent à être éliminées et ne figurent pas dans l'état de la performance financière. Cette politique plus prudente a entraîné une réduction du solde global du compte spécial de frais généraux.

	2010-2011	2008-2009
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>63 580 703</b>	<b>41 846 396</b>
<b>Recettes</b>		
Dépenses d'appui aux programmes	251 390 030	224 107 607
Intérêts	(8 866 109)	29 356 107
Accords de services administratifs avec d'autres entités	12 870 337	14 664 329
Autres recettes	8 195 536	226 525
Ouverture de crédits par l'Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA60.8 et WHA61.6)		19 939 792
Opérations de couverture des risques de change		5 195 706
<b>Total des recettes</b>	<b>263 589 794</b>	<b>293 490 066</b>
<b>Dépenses</b>		
Activités mondiales et interrégionales	81 102 922	132 478 717
Bureau régional de l'Afrique	44 113 575	49 433 964
Bureau régional du Pacifique occidental	15 414 407	14 654 600
Bureau régional de l'Europe	15 219 570	19 710 883
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	14 359 451	24 515 954
Bureau régional des Amériques	13 434 647	4 257 914
Bureau régional de la Méditerranée orientale	12 258 004	26 703 727
<b>Total des dépenses</b>	<b>195 902 576</b>	<b>271 755 759</b>
<b>À déduire:</b>		
<i>Provision pour créances irrécouvrables et charges</i>	14 145 034	
<i>Avances au titre de services administratifs pour l'UNICEF/le PNUD /la Banque mondiale Programme spécial OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales</i>	3 228 867	
<i>Passation par profits et pertes et autres montants irrécouvrables</i>	2 170 040	
<i>Avances au titre de services administratifs pour le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac</i>	540 000	
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>111 183 980</b>	<b>63 580 703</b>

**Avances au Programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales au titre de services administratifs.** Au cours de l'exercice 2010-2011, le Programme spécial a connu des difficultés financières. Le montant des contributions des organismes coparrainants et des autres donateurs n'a pas suffi à couvrir tous les engagements financiers pour l'exercice. Il a été convenu que le paiement des montants dus à l'OMS au titre de services administratifs (loyers et autres frais généraux) seraient reportés à 2012-2013. Pour couvrir le déficit, on a eu recours à des fonds du compte spécial de frais généraux.

**Avances au Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac au titre de services administratifs.** Le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac a, lui aussi, connu des difficultés financières au cours de l'exercice 2010-2011. Il n'a pas non plus été en mesure de régler à l'OMS les montants dus au titre de services administratifs (loyers et autres frais généraux) car les fonds provenant des organismes coparrainants et des donateurs étaient insuffisants. Pour couvrir le déficit, on a eu recours à des fonds du compte spécial de frais généraux. En 2012, le Secrétariat a reçu de nouveaux financements et a déjà remboursé à l'OMS les sommes dues.

**Provisions pour créances douteuses et autres charges.** Comme indiqué à la Note 5.10, il a fallu provisionner un montant de US \$10,1 millions pour couvrir des créances probablement irrécouvrables. Cette provision couvre principalement une créance de l'OMS

envers le Gouvernement italien, d'un montant de US \$9,1 millions. D'autres charges concernent des soldes de contributions mal convertis au moment de l'instauration du Système mondial de gestion, en 2008.

***Passations par profits et pertes et autres montants irrécouvrables.*** Ce montant, de US \$2,17 millions, comprend des créances du personnel, pour une somme de US \$473 280 comme indiqué à la Note 5.16 En outre, un montant de US \$1,696 million dû par la Fédération de Russie pour la préparation aux situations d'urgence et qui, en fait, n'a jamais été destiné à ce projet, a été jugé irrécouvrable.

## Exécution du budget programme

### Tableau 1

#### État de la performance financière par fonds

	Fonds général				Fonds d'affectation spéciale	Fonds d'entreprise	Fonds fiduciaires	Éliminations	Total	%
	Budget ordinaire	Contributions volontaires	Éliminations	Total partiel						
<b>Produits</b>										
Contributions fixées des États Membres	945 114 400			945 114 400					945 114 400	
Recouvrements nets/(provisaires) pour créances douteuses	81 359 545	(10 145 034)		71 214 511					71 214 511	
Contributions volontaires		2 898 612 838		2 898 612 838	425 151		173 930 426	4 191 869	3 068 776 545	
Contributions de biens et de services en nature		485 296 965		485 296 965			2 294 439		487 591 404	
Activités relatives aux achats						179 008 154			179 008 154	
Autres produits opérationnels	5 079 651	19 337 652		24 417 304	153 328 059	11 822 977	540 000	148 172 570	41 935 770	
Produits relatifs aux dépenses d'appui aux programmes		140 863 143	(131 400 502)	9 462 642				9 462 642	0	
Recettes financières	1 004 545	51 405 526		52 410 071	468 143		584 610		53 462 824	
<b>Total des produits</b>	<b>1 032 558 141</b>	<b>3 585 371 090</b>	<b>(131 400 502)</b>	<b>4 486 528 729</b>	<b>154 221 352</b>	<b>190 831 131</b>	<b>177 349 474</b>	<b>161 827 080</b>	<b>4 847 103 607</b>	
<b>Charges</b>										
Dépenses liées au personnel	749 269 294	1 213 866 805		1 963 136 099	69 106 101	8 965 459	42 073 420	148 172 570	1 935 108 508	42 %
Fournitures, marchandises et matériel	3 895 903	551 904 153		555 800 056	418 239	54 976 842	95 178 707		706 373 844	15 %
Services contractuels	64 581 131	526 084 913		590 666 044	34 414 330	1 847 043	23 531 375	200 000	650 258 791	14 %
Transferts et subventions à d'autres entités	29 355 345	482 086 731		511 442 076	319 180	25 000	6 428 383	3 761 869	514 452 770	11 %
Voyages	30 815 176	264 435 969		295 251 146	9 654 280	225 492	12 867 951		317 998 869	7 %
Charges opérationnelles générales	53 018 836	242 038 946		295 057 782	44 371 191	2 973 738	3 151 466	230 000	345 324 177	8 %
Matériel, véhicules et mobilier	10 365 599	69 296 747		79 662 346	10 276 917	3 744 345	76 935		93 760 543	2 %
Dépenses d'appui aux projets		131 400 502	131 400 502		2 465	1 730 612	7 729 564	9 462 642	0	0 %
Charges financières		29 345 847		29 345 847					29 345 847	
<b>Total des charges</b>	<b>941 301 284</b>	<b>3 510 460 613</b>	<b>131 400 502</b>	<b>4 320 361 395</b>	<b>168 562 703</b>	<b>74 488 530</b>	<b>191 037 802</b>	<b>161 827 080</b>	<b>4 592 623 349</b>	<b>100 %</b>
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>91 256 857</b>	<b>74 910 477</b>	<b>0</b>	<b>166 167 335</b>	<b>(14 341 351)</b>	<b>116 342 601</b>	<b>(13 688 327)</b>	<b>0</b>	<b>254 480 258</b>	
Virements entre fonds	(32 000 000)	(24 780 226)		(56 780 226)	32 000 000	620 298	24 159 928		0	
<b>Excédent/(déficit) total pour l'exercice</b>	<b>59 256 857</b>	<b>50 130 251</b>		<b>109 387 109</b>	<b>17 658 649</b>	<b>116 962 899</b>	<b>10 471 601</b>	<b>-</b>	<b>254 480 258</b>	
<b>Solde des fonds – 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>(55 409 734)</b>	<b>1 432 435 490</b>		<b>1 377 025 756</b>	<b>28 827 418</b>	<b>28 950 068</b>	<b>107 704 847</b>	<b>-</b>	<b>1 542 508 089</b>	
<b>Ajustement du solde des fonds</b>										
<b>Solde des fonds – 31 décembre 2010</b>	<b>3 847 124</b>	<b>1 482 565 741</b>		<b>1 486 412 865</b>	<b>46 486 067</b>	<b>145 912 967</b>	<b>118 176 448</b>	<b>-</b>	<b>1 796 988 347</b>	

**Tableau 1.1**  
**Dépenses – Fonds général**

Objectifs	Budget programme 2010-2011			Budget programme 2008-2009			Total - fonds général			
	Contributions	Contributions	Total pour	Contributions	Contributions	Total pour	Contributions	Contributions	Dépenses	
	fixées	volontaires	2010-2011	fixées	Volontaires	2008-2009	fixées	volontaires	Fonds général	
1	Maladies transmissibles	70 386 077	1 667 626 496	1 738 012 574	145 452	21 158 593	21 304 045	70 531 530	1 688 785 090	1 759 316 619
2	VII/sida, tuberculose et paludisme	40 241 531	415 495 671	455 737 202	124 134	9 542 248	9 666 382	40 365 664	425 037 920	465 403 584
3	Affections chroniques non transmissibles	36 758 852	61 390 469	98 149 321	417 500	864 107	1 281 607	37 176 352	62 254 576	99 430 928
4	Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	48 821 412	143 146 808	191 968 220	324 562	5 823 891	6 148 452	49 145 974	148 970 698	198 116 673
5	Situations d'urgence et catastrophes	15 327 524	306 025 237	321 352 761	77 351	1 388 654	1 466 006	15 404 876	307 413 891	322 818 767
6	Facteurs de risque pour la santé	30 016 571	66 552 242	96 568 813	367 015	3 131 347	3 498 362	30 383 586	69 683 589	100 067 175
7	Déterminants sociaux et économiques de la santé	15 483 741	21 575 364	37 059 105	56 548	400 857	457 404	15 540 289	21 976 221	37 516 509
8	Promotion d'un environnement plus sain	30 109 860	54 970 270	85 080 130	105 524	1 247 572	1 353 096	30 215 384	56 217 842	86 433 226
9	Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	18 056 503	44 235 331	62 291 834	72 030	275 312	347 342	18 128 533	44 510 643	62 639 176
10	Systèmes et services de santé	121 017 987	177 833 849	298 851 836	883 659	8 935 364	9 819 023	121 901 645	186 769 213	308 670 858
11	Technologies et produits médicaux	26 026 735	111 690 412	137 717 147	208 893	1 752 279	1 961 171	26 235 627	113 442 691	139 678 318
12	Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	196 409 074	68 441 920	264 850 993	1 036 094	1 611 267	2 647 361	197 445 168	70 053 186	267 498 354
13	Fonctions d'appui	268 932 043	142 863 970	411 796 013	2 765 133	11 336 151	14 101 284	271 697 177	154 200 120	425 897 297
<b>Total</b>		<b>917 587 910</b>	<b>3 281 848 039</b>	<b>4 199 435 949</b>	<b>6 583 896</b>	<b>67 467 640</b>	<b>74 051 536</b>	<b>924 171 806</b>	<b>3 349 315 679</b>	<b>4 273 487 485</b>
<i>Utilisation de fonds hors du budget programme</i>										
Fonds de péréquation des impôts								17 129 478		17 129 478
Autres utilisations de fonds hors du budget programme									398 585	398 585
<i>Total - Utilisation de fonds hors du budget programme</i>								17 129 478	398 585	17 528 063
<i>Charges financières</i>									29 345 847	29 345 847
<i>Éliminations par rapport à d'autres fonds</i>									131 400 502	
<b>Total des dépenses - Fonds général</b>								<b>941 301 284</b>	<b>3 510 460 613</b>	<b>4 320 361 395</b>

**Tableau 2**

**Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds général**

Objectifs stratégiques	Budget programme	Utilisation du budget programme			Solde Budget programme	Pourcentage d'exécution Budget programme
		Dépenses	Engagements <sup>a/</sup>	Total		
1 Maladies transmissibles	1 268 353 000	1 738 012 574	49 053 233	1 787 065 807	(518 712 807)	141%
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	633 880 000	455 737 202	21 242 367	476 979 568	156 900 432	75%
3 Affections chroniques non transmissibles	145 949 000	98 149 321	2 574 294	100 723 615	45 225 385	69%
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	332 698 000	191 968 220	7 361 089	199 329 309	133 368 691	60%
5 Situations d'urgence et catastrophes	364 023 000	321 352 761	30 263 915	351 616 676	12 406 324	97%
6 Facteurs de risque pour la santé	161 680 000	96 568 813	3 090 227	99 659 040	62 020 960	62%
7 Déterminants sociaux et économiques pour la santé	62 647 000	37 059 105	1 940 752	38 999 857	23 647 143	62%
8 Promotion d'un environnement plus sain	114 364 000	85 080 130	2 938 345	88 018 475	26 345 525	77%
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	120 385 000	62 291 834	1 870 897	64 162 731	56 222 269	53%
10 Systèmes et services de santé	474 204 000	298 851 836	12 406 854	311 258 689	162 945 311	66%
11 Technologies et produits médicaux	115 127 000	137 717 147	3 616 209	141 333 356	(26 206 356)	123%
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	222 717 000	264 850 993	1 980 775	266 831 769	(44 114 769)	120%
13 Fonctions d'appui <sup>b/</sup>	523 887 000	411 796 013	10 831 220	422 627 233	101 259 767	81%
<b>Utilisation du budget programme</b>	<b>4 539 914 000</b>	<b>4 199 435 949</b>	<b>149 170 177</b>	<b>4 348 606 126</b>	<b>191 307 874</b>	<b>96%</b>

<sup>a/</sup> Engagements fermes correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

<sup>b/</sup> Les dépenses sur le fonds général incluent US \$148 millions du fonds pour l'occupation des postes, transférés au fonds d'affectation spéciale pour financer les fonctions d'appui dans l'objectif stratégique 13 bis. Voir la Note 6.9b.

Tableau 2.1

## Utilisation du budget programme 2010-2011 – Contributions fixées

Objectifs stratégiques	Budget programme	Utilisation du budget programme			Solde programme	Retenues pour imprévus <sup>b/</sup>	Solde après les retenues pour imprévus	Pourcentage d'exécution
		Dépenses	Engagements <sup>a/</sup>	Total		Budget programme	Budget programme	Budget programme
1 Maladies transmissibles	74 035 000	70 386 077	890 510	71 276 588	2 758 412	394 250	2 364 162	97%
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	40 762 000	40 241 531	1 274 794	41 516 325	(754 325)	218 500	(972 825)	102%
3 Affections chroniques non transmissibles	38 038 000	36 758 852	1 000 660	37 759 512	278 488	204 750	73 738	100%
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	46 497 000	48 821 412	927 564	49 748 976	(3 251 976)	201 250	(3 453 226)	107%
5 Situations d'urgence et catastrophes	16 090 000	15 327 524	230 362	15 557 886	532 114	89 500	442 614	97%
6 Facteurs de risque pour la santé	31 368 000	30 016 571	1 010 046	31 026 617	341 383	161 250	180 133	99%
7 Déterminants sociaux et économiques pour la santé	15 456 000	15 483 741	411 110	15 894 851	(438 851)	80 750	(519 601)	103%
8 Promotion d'un environnement plus sain	30 198 000	30 109 860	841 612	30 951 472	(753 472)	157 750	(911 222)	103%
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	18 748 000	18 056 503	206 165	18 262 668	485 332	97 250	388 082	98%
10 Systèmes et services de santé	130 799 000	121 017 987	4 286 467	125 304 454	5 494 546	749 750	4 744 796	96%
11 Technologies et produits médicaux	27 631 000	26 026 735	807 079	26 833 813	797 187	143 000	654 187	98%
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	179 551 000	196 409 074	1 613 488	198 022 562	(18 471 562)	829 750	(19 301 312)	111%
13 Fonctions d'appui	294 667 000	268 932 043	4 854 906	273 786 949	20 880 051	1 391 500	19 488 551	93%
<b>Utilisation du budget programme</b>	<b>943 840 000</b>	<b>917 587 910</b>	<b>18 354 764</b>	<b>935 942 673</b>	<b>7 897 327</b>	<b>4 719 250</b>	<b>3 178 077</b>	<b>100%</b>

<sup>a/</sup> Engagements fermes correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

<sup>b/</sup> Les retenues pour imprévus correspondent à une réduction du budget consécutif e au non paiement par des États Membres de leurs contributions fixées.

**Tableau 2.2**

**Utilisation du budget programme 2010-2011 – Fonds bénévoles**

Objectifs stratégiques	Budget programme	Utilisation du budget programme			Solde Budget programme	Pourcentage d'exécution Budget programm
		Dépenses	Engagements <sup>a/</sup>	Total		
1 Maladies transmissibles	1 194 318 000	1 667 626 496	48 162 723	1 715 789 219	(521 471 219)	144%
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	593 118 000	415 495 671	19 967 573	435 463 244	157 654 756	73%
3 Affections chroniques non transmissibles	107 911 000	61 390 469	1 573 634	62 964 103	44 946 897	58%
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	286 201 000	143 146 808	6 433 526	149 580 333	136 620 667	52%
5 Situations d'urgence et catastrophes	347 933 000	306 025 237	30 033 553	336 058 790	11 874 210	97%
6 Facteurs de risque pour la santé	130 312 000	66 552 242	2 080 181	68 632 423	61 679 577	53%
7 Déterminants sociaux et économiques pour la santé	47 191 000	21 575 364	1 529 642	23 105 006	24 085 994	49%
8 Promotion d'un environnement plus sain	84 166 000	54 970 270	2 096 733	57 067 003	27 098 997	68%
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	101 637 000	44 235 331	1 664 732	45 900 063	55 736 937	45%
10 Systèmes et services de santé	343 405 000	177 833 849	8 120 386	185 954 235	157 450 765	54%
11 Technologies et produits médicaux	87 496 000	111 690 412	2 809 130	114 499 542	(27 003 542)	131%
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	43 166 000	68 441 920	367 287	68 809 206	(25 643 206)	159%
13 Fonctions d'appui	229 220 000	142 863 970	5 976 315	148 840 284	80 379 716	65%
<b>Utilisation du budget programme</b>	<b>3 596 074 000</b>	<b>3 281 848 039</b>	<b>130 815 414</b>	<b>3 412 663 452</b>	<b>183 410 548</b>	<b>95%</b>

<sup>a/</sup> Engagements fermes correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

Tableau 3

## Règlement d'engagements d'exercices antérieurs – Contributions fixées

Objectifs stratégiques	Budget programme	Utilisation du budget programme			Solde Budget programme	Retenues pour imprévus <sup>b/</sup>	Solde après les retenues pour imprévus	Pourcentage d'exécution
		Dépenses	Engagements <sup>a/</sup>	Total		Budget programme	Budget programme	Budget programme
1 Maladies transmissibles	74 035 000	70 386 077	890 510	71 276 588	2 758 412	394 250	2 364 162	97%
2 VIH/sida, tuberculose et paludisme	40 762 000	40 241 531	1 274 794	41 516 325	(754 325)	218 500	(972 825)	102%
3 Affections chroniques non transmissibles	38 038 000	36 758 852	1 000 660	37 759 512	278 488	204 750	73 738	100%
4 Santé de l'enfant et de l'adolescent, santé de la mère, santé sexuelle et génésique et vieillissement	46 497 000	48 821 412	927 564	49 748 976	(3 251 976)	201 250	(3 453 226)	107%
5 Situations d'urgence et catastrophes	16 090 000	15 327 524	230 362	15 557 886	532 114	89 500	442 614	97%
6 Facteurs de risque pour la santé	31 368 000	30 016 571	1 010 046	31 026 617	341 383	161 250	180 133	99%
7 Déterminants sociaux et économiques pour la santé	15 456 000	15 483 741	411 110	15 894 851	(438 851)	80 750	(519 601)	103%
8 Promotion d'un environnement plus sain	30 198 000	30 109 860	841 612	30 951 472	(753 472)	157 750	(911 222)	103%
9 Nutrition et sécurité sanitaire des aliments	18 748 000	18 056 503	206 165	18 262 668	485 332	97 250	388 082	98%
10 Systèmes et services de santé	130 799 000	121 017 987	4 286 467	125 304 454	5 494 546	749 750	4 744 796	96%
11 Technologies et produits médicaux	27 631 000	26 026 735	807 079	26 833 813	797 187	143 000	654 187	98%
12 Rôle de chef de file, gouvernance et partenariats de l'OMS	179 551 000	196 409 074	1 613 488	198 022 562	(18 471 562)	829 750	(19 301 312)	111%
13 Fonctions d'appui	294 667 000	268 932 043	4 854 906	273 786 949	20 880 051	1 391 500	19 488 551	93%
<b>Utilisation du budget programme</b>	<b>943 840 000</b>	<b>917 587 910</b>	<b>18 354 764</b>	<b>935 942 673</b>	<b>7 897 327</b>	<b>4 719 250</b>	<b>3 178 077</b>	<b>100%</b>

<sup>a/</sup> Engagements fermes correspondant à des biens et des services qui n'ont pas encore été livrés.

<sup>b/</sup> Les retenues pour imprévus correspondent à une réduction du budget consécutive au non-paiement par des États Membres de leurs contributions fixées.

**Tableau 4**  
**État des dépenses par bureau – Fonds général**

	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	904 234 476	437 687 655	79 788 915	157 947 280	121 301 546	140 144 611	122 031 615	1 963 136 099
Fournitures, marchandises et matériels	446 624 994	10 116 922		39 166 516	2 080 060	46 885 380	10 926 184	555 800 056
Services contractuels	259 929 813	53 196 184	43 668 012	83 754 153	36 107 187	57 342 094	56 668 601	590 666 044
Transferts et subventions à d'autres entités	19 513 774	331 297 500		94 559 998	756 149	31 000 631	34 314 024	511 442 076
Voyages	130 264 173	56 269 205	5 798 864	27 379 252	21 577 025	29 940 394	24 022 232	295 251 146
Charges opérationnelles générales	65 584 201	131 190 757	8 599 384	35 326 420	18 538 501	22 894 441	12 924 078	295 057 782
Matériel, véhicules et mobilier	8 134 511	21 654 112	20 134 234	10 652 735	3 165 183	8 873 289	7 048 280	79 662 346
Charges financières								29 345 847
<b>Total</b>	<b>1 834 285 942</b>	<b>1 041 412 335</b>	<b>157 989 410</b>	<b>448 786 355</b>	<b>203 525 651</b>	<b>337 080 840</b>	<b>267 935 015</b>	<b>4 320 361 395</b>

**Dépenses - Pourcentage par type et par bureau**

	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	46%	22%	4%	8%	6%	7%	6%	100%
Fournitures, marchandises et matériels	80%	2%		7%		8%	2%	100%
Services contractuels	44%	9%	7%	14%	6%	10%	10%	100%
Transferts et subventions à d'autres entités	4%	65%		18%		6%	7%	100%
Voyages	44%	19%	2%	9%	7%	10%	8%	100%
Charges opérationnelles générales	22%	44%	3%	12%	6%	8%	4%	100%
Matériel, véhicules et mobilier	10%	27%	25%	13%	4%	11%	9%	100%
<b>Total</b>	<b>43%</b>	<b>24%</b>	<b>4%</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>	<b>8%</b>	<b>6%</b>	<b>100%</b>

**Dépenses - Pourcentage par type, dans chaque bureau**

	Siège	Afrique	Amériques	Méditerranée orientale	Europe	Asie du Sud-Est	Pacifique occidental	Total général
Dépenses liées au personnel	49%	42%	51%	35%	60%	42%	46%	46%
Fournitures, marchandises et matériels	24%	1%		9%	1%	14%	4%	13%
Services contractuels	14%	5%	28%	19%	18%	17%	21%	14%
Transferts et subventions à d'autres entités	1%	32%		21%		9%	13%	12%
Voyages	7%	5%	4%	6%	11%	9%	9%	7%
Charges opérationnelles générales	4%	13%	5%	8%	9%	7%	5%	7%
Matériel, véhicules et mobilier		2%	13%	2%	2%	3%	3%	2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>